Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

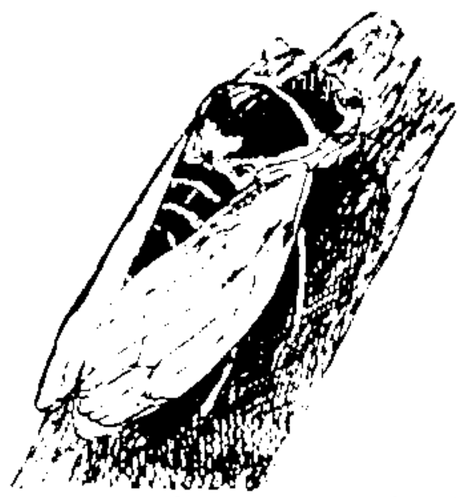

Numéro d'été "FORET"
N°26 - 7 juin 1995

L'appel de la forêt ou : nous irons encore au bois !

A Lorgues, le thème de la forêt n'a pas une résonnance historique et symbolique aussi forte que celui de l'eau, traité l'été passé (V.A.L. n°21). De fait, la forêt y fut inconstante : dévastée, renaissante, à nouveau saignée à blanc par Colbert, elle reprit son importance après 1918, 1945 et 1956.

Elle préoccupe davantage par les peurs qu'elle occasionne, associées notamment au feu, purificateur et terrible, que par sa liberté sauvage, or vert qui nous enrichit.

Parcourons-la ensemble .. avec prudence !

Grand merci à tous les contributaires de cette parution, qui doit beaucoup à Michel Chapelain

G.H

SOMMAIRE

P. 2 et 3. "Forêt-symbole"
- Ce que cache la forêt. *M.-C. Dolghin*
- A Saint-Ferréol. *L. Nardin*
- "L'homme qui plantait des arbres". *J. Gauneau*
- La supplique de l'arbre. *Texte oriental*
- Tant qu'il... *M. Beaujoin*

P. 3. "Forêt de livres"
- Guide bibliographique. *La Bibliothèque. J. Gauneau*

P. 4, 5, 6 et 7. "Forêt d'ici"
- Balade en forêt d'hier et d'aujourd'hui. *M. Chapelain*
- Rétrospective. *J.G.*
- Diversité de la forêt varoise. *M. Chapelain*
- Types d'implantations. *J.G.*
- Les rôles de la forêt. *V.A.L.*
- Exploitation des forêts.
- Peuplement forestier.
- La destinée du pin. *J. Tornior*
- Forestiers lorguais. *G. Hardouin, J. Tornior*
- Conception du métier : Roumégas, forestier. *G. Hardouin.*
- La dernière charbonnière. *J. Tornior*

P. 8 et 9. "Economie-forêt"
La forêt c'est le manteau du pauvre. *M. Chapelain*

P. 10 et 11. "Forêt animale"
Faune des forêts varoises
- Le faisan. *N. Iacobacci.*
- L'écureuil roux. La tortue des Maures. *M.-C. Laurent*
- Deux parasites. *A.-M. Cretin*

P. 12. "Forêt-santé"
- Forêt "jouvence" ! *C. Deramburе*
- Plantes médicinales forestières. *Ch. Turner*
- La santé de la forêt. *V.A.L.*

P. 13. "Vive la forêt !"
- La lutte avant le feu. *L'adjoint au maire, délégué*
- Apprendre à vivre avec et dans la forêt. *V.A.L.*
- Défense lorguaise. *Lt. J.-M. Sorasso*

P. 14 et 15. "Forêt de droit"
- Intervenants forestiers. *J.G.*
- Intervention de l'Etat. *M.C.*

Et... P. 15.
- Prévention incendie.

Extrait d'*Environnement grandeur nature*, n°5

P. 16.
- Les mots croisés "forestiers"... *J. Forestier*

EDITORIAL.

Il y a un an, l'équipe de Vivre à Lorgues nous présentait un numéro spécial traitant spécialement de l'eau, élément déterminant de la vie provençale. Tout aussi enrichissant est le sujet de la forêt.

Massive, car elle compose une véritable couronne pour Lorgues, ambitieuse, *car elle s'étend incroyablement au fil des ans*, elle risque de devenir dangeureusement spectaculaire, si l'on ne s'en défend pas. Nous avons donc conduit une politique de prévention des incendies, par le débroussaillement et l'aménagement.

La forêt est un territoire riche en traditions et savoirs populaires : les historiens de Lorgues ont su mettre en lumière certains sites et pratiques des vieux métiers, dont certains seront évoqués en ces pages. La forêt fut encore un lieu d'accueil et de devenir social, notamment pour des familles d'origine italienne, inscrites désormais parmi les tenants de la culture lorguaise, qu'elles ont contribué à façonner. Elles se reconnaîtront ici.

Enfin, si la forêt est riche en symboles, elle constitue un potentiel économique encore peu pris en compte. Dépourvue de *modèles de gestion* de la forêt autres que ceux de la prévention contre le feu, la municipalité a promu une attitude de conservation par la règlementation d'urbanisme et par l'accroissement des capacités d'intervention du Corps de sapeurs-pompiers et des auxiliaires de la Commission communale des forêts.

En application des consignes nationales, strictement édictées par le Préfet du Var, de larges portions du territoire sont réservées, *parce que forestières*. En contre partie de cette astreinte, les propriétaires bénéficient du Programme Intercommunal de Débroussaillement et d'aménagement forestier (P.I.D.A.F.), mis en oeuvre à Lorgues en 1989. Il comprend le traçage de pistes d'accès, le débroussaillement en bordure de ces pistes, la pose de points d'eau (citernes et bornes).

Lorgues a été munie de ressources humaines encore peu généralisées en région rurale : un officier et un sous-officier professionnels commandent notre corps ; le Centre de secours est neuf ; son équipement est annuellement renforcé.

La Commission Communale des Forêts mérite un hommage particulier de la part de toute la communauté lorguaise. Elle se compose de bénévoles qui quadrillent le territoire communal, dont ils ont parfaite connaissance, ainsi que du rôle qu'ils doivent jouer en cas de sinistre. Courageux et ordonnés, ces volontaires civiques sont irremplaçables.

Grace à tout cela, une prévention maximale est obtenue.

Si la municipalité a appliqué aux propriétés privées forestières le bénéfice du P.I.D.A.F., elle a également pris soin de la forêt communale de Saint-Ferréol. Elle gère ces 40 ha en facilitant leur fréquentation par le tracé de sentiers, et des équipements d'accueil et de sport (le parcours de santé).

Cette parution donne un trop bref aperçu des connaissances des familles des vieux forestiers, et des nouveaux professionnels. Si nous ne prolongions de telles initiatives de *conservation*, ces métiers se déperdraient

Ce sera un objectif de la Maison de Lorgues, où seront représentés et mis en valeur les savoirs qui ont contribué à façonner son caractère à la fois rural et urbain. Il nous faudra aller vite : les générations défilent et la *mémoire locale* se dilue. Cet apanage des Anciens reste pourtant l'une des opportunités les plus riches pour que nouveaux venus, et jeunes que nous éduquons, trouvent les ressources morales, la légitimation de leur démarche d'intégration, et le cours ininterrompu d'un savoir-vivre provençal qui perdure, au-delà des contingences, en harmonie avec un paysage naturel préservé. A nous de faire vivre la mémoire des générations précédentes, sur le terroir où elles ont opéré, et qu'elles nous ont légué.

Le maire.

FORET SYMBOLE

CE QUE CACHE LA FORÊT
FORÊTS ET SYMBOLES

A la fin du dernier millénaire avant Jésus-Christ, la Gaule était une vaste forêt, éclaircie ça et là par les défrichements de ses premiers habitants. Le Sud-Est, sous la domination romaine, la "Provincia Romana" qui deviendra la Provence, voyait s'organiser un défrichement accompagné de l'aménagement de terrasses sur les collines boisées, et la culture de la vigne, de l'olivier et du blé s'y poursuivra jusqu'au XXème siècle, organisant un génie rural particulier fait de berges étagées, de jardins irrigués, de moulins à blé et à huile près des points d'eau. Ainsi la forêt a cédé peu à peu la place aux terres cultivées dans tout l'ensemble du territoire français. Dans le Sud-Est encore, avec l'avènement des machines agricoles, les cultures en terrasses ont été peu à peu abandonnées, laissant une forêt sauvage reprendre le dessus et déplaçant les terres cultivées dans les plans, plus abordables au machinisme. Ainsi de nouvelles forêts se rendent peu à peu maîtresses d'un territoire dont elles avaient été chassées pendant vingt siècles. Sauvages et sans entretien, elles sont souvent la proie des incendies qui révèlent alors l'ancienne structure en terrasses et attestent ainsi des antiques cultures.

La forêt des origines hante nos mémoires : lieu sauvage où l'homme n'a pas encore mis la main, témoignage de la nature sans civilisation, source des terres défrichées, asile des bandes insoumises, demeure mythique des Dieux. C'est là que s'aventurent les héros des contes et des légendes dans un voyage initiatique où, au risque de se perdre, ils trouveront une richesse et une connaissance à rapporter ensuite à leur communauté. Le héros du conte, chassé de sa maison par la famine ou perdu par ses parents, comme le Petit Poucet, erre dans une forêt sans chemins et sans habitations. La terreur et la désorientation y regnent. Les bêtes sauvages sont à l'affût. Et si, pour s'orienter, il monte sur le plus haut des arbres, c'est pour apercevoir comme seul point de repère la lumière d'une demeure qui n'est autre que celle du plus grand danger, celle de l'ogre, image puissante et destructrice des pulsions instinctives. Car c'est alors que figure la forêt : l'inconscient de l'esprit humain et les passions qui y dorment avec leur potentiel destructeur. Le héros c'est celui qui s'aventure dans la désorientation de cette forêt sauvage pour y maîtriser la puissance instinctive et revenir plus tard dans le monde civilisé porteur des richesses cachées dans l'autre monde.

Symbole de l'inconscient, la forêt l'est aussi de "l'Autre Monde", un espace mystérieux, hors des conditions temporelles et spatiales habituelles. Porteuse de tous les dangers, mais aussi de toutes les possibilités, image de la terre vierge, demeure des Dieux, des esprits, des sorciers et des sages, elle hante nos imaginations. C'est dans cette forêt mythique que s'aventurent les Chevaliers de la Table Ronde. Ils y rencontrent des adversaires inconnus, des demoiselles en péril, des ermites vivant dans la solitude, des châteaux mystérieux qui recèlent le Secret des Secrets, le Mystère des Mystères, le Graal, symbole d'illumination et de régénérescence. Ils y éprouvent leur force, leur courage, leur intelligence, leur loyauté, leur piété.

Qui de nous ne serait pas encore effrayé s'il tombait en panne dans l'une des grandes forêts qui subsistent sur le territoire français et devait y passer la nuit, sans secours, dans la solitude, la peur et le froid, l'oreille aux aguets, à l'écoute des murmures de la vie sauvage ? Jusqu'au XIXème siècle, de grandes étendues boisées ont persisté et ont pu être aussi le repaire de bandes de brigands et d'insoumis. Le Robin des Bois du XIIème siècle anglais trouve son écho dans Gaspard de Besse et plus récemment Maurin des Maures.

Les forêts antiques étaient des lieux d'habitation des Dieux et s'y aventurer c'était risquer de terribles rencontres. Diane punissait sans pitié les humains qui osaient la contempler au bain. Découvrir les secrets des Dieux n'était permis qu'aux prêtres ou aux êtres prédestinés. Les arbres portaient les signatures du sacré, comme ces chênes sur lesquels les druides coupaient le gui.

Le christianisme a eu bien de la peine pour conquérir ce domaine archaïque et puissant, là où les chemins se perdent, là où les bêtes sauvages abondent, là où parfois se sont réfugiées les anciennes divinités et leurs cultes. Alors les quelques carrefours des quelques routes balisées portent des croix pour déjouer les sortilèges.

Pourtant de saints anachorètes se réfugiaient dans le silence des forêts : la grotte de Madeleine à la Sainte-Baume domine une forêt antique ; les forêts mystérieuses du Graal sont aussi le lieu d'élection d'ermites toujours prêts à donner leurs conseils aux chevaliers errants. La Licorne hante ces halliers profonds.

Et puis la forêt s'est domestiquée. Le bûcheron l'a attaquée. On a coupé les arbres pour défricher, pour construire maisons et bateaux et ainsi s'est réduit peu à peu l'espace boisé, comme la peau de chagrin. Mais elle reste encore ce lieu secret, magique, initiatique, terrifiant parfois, où l'on peut se perdre et se trouver et, toutes les fois que l'homme abandonne une parcelle de terrain elle reprend ses droits, la nature retoume à la nature quand l'incendie ne la menace pas.

Si l'arbre peut nous cacher la forêt, celle-ci ne doit pas nous cacher l'arbre. Si la forêt est un puissant symbole de l'inconscient, l'arbre lui, est une forte image de vie, de puissance et d'énergie tout d'abord, une image de la personnalité ensuite. Ses racines figurent la profondeur inconsciente et inconnue, ses branches le déploiement de l'être. C'est si vrai qu'un test projectif en psychologie consiste à faire dessiner un arbre au sujet. Les arbres nous parlent de nous-mêmes et de la vie. De notre corps aussi dont la structure leur ressemble : arbre vasculaire, arbre bronchique, arborescences nerveuses... Ils nous parlent de vitalité, de verdeur et de fruits.

Arbres et forêts sont de fortes images de l'existence humaine, de sa profondeur et de sa pérennité. Ils nous servent encore de symboles pour exprimer l'éternité - l'arbre de Noël - ou la renaissance du printemps - l'arbre de Mai - Il est aussi de l'arbre une image mystique plus mystérieuse qui inspire le monde chrétien : la Croix, arbre de mort, est aussi celui de la naissance de la vie spirituelle.

Les arbres et les forêts qu'ils composent sont nos compagnons et nos ressources, nos miroirs également, dans la traversée de l'existence. Aussi devons nous leur apporter nos soins.

Marie-Claire Dolghin

A SAINT-FERRÉOL

De tout temps la forêt de Saint-Ferréol a joué et joue encore un rôle important dans la vie des populations environnantes : 6000 ans avant Jésus-Christ des Ibères s'y installèrent sous les arbres, dans des grottes, pas trop loin du Réal-Calamar qui leur produisait l'eau indispensable.

Au Xème siècle avant J-C arrivèrent les Ligures qui, refoulés d'Italie par les Etrusques, franchirent les Alpes et envahirent la Provence. Ils vivaient dans la plaine mais avaient un refuge dans la forêt de Saint-Ferréol sous forme d'un oppidum de pierre à trois enceintes. Chacune de ces enceintes avait 4 à 5 mètres d'épaisseur et 2 à 3 mètres de hauteur. Derrière l'enceinte inférieure on mettait les voitures et le gros bétail ; derrière la seconde c'était les moutons et la majeure partie de la population, dans la troisième au sommet c'était les dirigeants. L'ensemble étant placé sous la protection d'un dieu païen, il est possible qu'un temple y ait été érigé, selon la légende de la déesse Diane et de la Chèvre d'Or. Des traces de ces trois enceintes sont encore visibles dans la partie ouest.

L'arrivée du christianisme avec les Romains allait redonner de l'activité à Saint-Ferréol. Pour marquer la fin du paganisme une chapelle fut édifiée à la place du temple païen. Elle fut améliorée au XIIIème siècle pour en faire le refuge d'un ermite.

Au XVIème siècle le développement de l'agriculture fut tel que de nombreux défrichements eurent lieu un peu partout. Certains se firent en direction de la forêt de Saint-Ferréol, tant et si bien que la municipalité prit des mesures de protection de la forêt, d'où la création des "défends", c'est à dire des endroits où il était interdit de prendre du bois et d'y conduire les troupeaux sans autorisation. D'ailleurs la colline boisée s'appelle toujours le "défends".

Ce fut au XVIème siècle que la colline prit le nom de Saint-Ferréol, Lorgues ayant demandé des reliques de ce saint, bien qu'il fut non lorguais. Une confrérie répara la chapelle de l'ermite, puis l'agrandit à plusieurs reprises.

Le XVIIème siècle fut marqué par l'arrivée des pères servites qui s'installèrent dans une nouvelle chapelle. En fin de siècle la ville réunit les deux chapelles en une seule église. Toutes ces opérations se firent sans toucher à la forêt. Au XVIIIème siècle la chapelle fut plus ou moins abandonnée mais on ne toucha toujours pas à l'environnement.

Au XIXème siècle la ville fit faire de grosses réparations à la chapelle et Dame Bonnefoy fit don d'un terrain permettant de créer une place devant la construction, ce qui entraîna évidemment un déboisement local.

En 1852, un évènement important eut lieu : ce fut l'arrivée des pères capucins génois pour lesquels un monastère était nécessaire : on ajouta une aile importante derrière la chapelle du côté du levant. En 1855 les Capucins d'Aix remplacèrent ceux de Gênes et augmentèrent leur domaine en créant un jardin, un espace de recueillement et des petits chemins de procession avec autels : tout cela demanda un certain déboisement. De 1884 à 1912 l'enclos fut loué à des particuliers lorguais mais il ne semble pas que la forêt eut à en souffrir.

En 1970 des Hollandais demandèrent à acquérir la forêt et le monastère, mais le maire s'y opposa et fit le nécessaire pour conserver ce haut lieu lorguais dans son intégralité, monastère et forêt. La municipalité sut protéger en particulier la forêt ; elle lui donna son aspect accueillant pour les touristes et les fêtes locales tout en conservant à ce site son caractère antique plein d'histoires locales.

Il faut espérer que Lorgues continuera à protéger son "défens" de Saint-Ferréol contre les dangers du "modernisme actuel" !

Louis Nardin

TANT QU'IL...

"Mais aussi, hélas,
Arbre calciné,
Arbre blessé, amputé, meurtri,
A l'agonie,
Arbre assassiné !
Ton unique bras déchamé
Noirci et mort
Se dresse dans le ciel de fumée
Pour crier ta douleur
Pour clamer ta rancoeur
Contre l'homme
Malveillant, inconscient, criminel".

Extrait du poème
"Tant qu'il y aura un arbre"
de Marcelle Beaujoin (Bonnieux)

FORET DE LIVRES

"L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES"

Extrait :

"En 1933 il reçut la visite d'un garde forestier, éberlué. Ce fonctionnaire lui intima l'ordre de ne pas faire de feux dehors, de peur de mettre en danger la croissance de cette forêt "naturelle". C'était la première fois, lui dit cet homme naïf, qu'on voyait une forêt pousser toute seule. A cette époque Elzéard allait planter des hêtres à douze kilomètres de sa maison. Pour s'éviter le trajet aller et retour - car il avait alors soixante quinze ans - il envisageait de construire une cabane de pierres, sur les lieux même de ses plantations ; ce qu'il fit l'année d'après.

En 1935 une véritable délégation administrative vint examiner la "forêt naturelle". Il y avait un grand personnage des Eaux-et-Forêts, un député, des techniciens. On décida de faire quelque chose et, heureusement, on ne fit rien, sinon la seule chose utile : mettre la forêt sous la sauvegarde de l'Etat et interdire qu'on y vienne charbonner. Car il était impossible de n'être pas subjugué par la beauté de ces jeunes arbres en pleine santé. Et elle exerça son pouvoir de séduction sur le député lui-même".

Jean Giono

Ce petit ouvrage de Giono, étonnant et peu connu, est un chef d'oeuvre de fraîcheur. Il séduit les adultes autant qu'il passionne les enfants. Il a été traduit en esperanto, danois, finlandais, suédois, norvégien, anglais, allemand, yougoslave, yiddich et polonais ainsi qu'en basque et en breton. Compte tenu de l'importance du message, Jean Giono avait renoncé à ses droits d'auteur. Ce qui donne l'occasion de rappeler que son engagement pacifiste et écologique en a fait un précurseur dans bien des domaines.

Ce livre a donné naissance à une "illustration animée", un film magnifique d'une demi-heure, véritable toile impressionniste en mouvement. A défaut de déplacer les montagnes, le film de Frédéric Back a fait pousser des forêts entières : au Québec, où vit l'auteur (lui-même écologiste convaincu), des légions d'enfants ont décidé d'imiter le héros de l'histoire. Depuis 1987 ce film accumule plus de quarante prix internationaux, dont le grand prix du Festival d'Annecy et un Oscar à Hollywood.

• L'homme qui plantait des Arbres, de Jean Giono, illustré par Nicole Pommaux. Editions UTOVIE, 32 pages, 36 F.

• Vidéo cassette L'homme qui plantait des Arbres, de Frédéric Back. Texte dit par Jean Noiret, 47 mn. 160 F, à UTOVIE.

• UTOVIE. 40320 Bats-en-Tursan (frais de port : 22 F).

Jacques Gauneau

LA SUPPLIQUE DE L'ARBRE

Homme
Laisse- moi vivre
pour tempérer les éléments et favoriser l'éclosion des fleurs

Laisse-moi vivre
pour arrêter les typhons et empêcher les vents de sable

Laisse-moi vivre
pour calmer ces vents et ces nuages
qui apportent la pluie, vie du monde

Laisse-moi vivre
pour empêcher ces inondations désastreuses.

Je suis la source de tous les fleuves
et je suis la source des ruisseaux

Je suis la vraie richesse pour le plus grand et pour le plus petit
J'embellis ton pays en toutes saisons

Homme, écoute ma prière :
ne me détruis pas.

Texte oriental.

GUIDE BIBLIOGRAPHIQUE (forestier)

Parmi 100 fiches documentaires recueillies à la D.I.R.E.N. (cf. en note), quelques ouvrages sont brièvement évoqués ici... révérence gardée à Jean Giono et à L'Homme qui plantait des Arbres, cité en nos colonnes.

• *Le petit Arbre.* M. Rius, J. Parramon. Ed. Bordas (moins de 6 ans, écoles ; texte court, illustrations... "Le petit arbre deviendra un grand arbre de la forêt").

• *Guide du Naturaliste dans le Midi de la France.* H. Harant, D. Jarry. Ed. Delachaux et Niestlé (Identification, index, itinéraires. Ados et adultes).

• *L'Année des arbres.* I. Lucht. L'Ecole des Loisirs. (Plus de 6 ans, illustré. "Diversité des arbres au cours de l'année").

• *Connaître les plantes protégées. Région Méditerranéenne.* Ed. Delachaux et Niestlé (après 6 ans ... et adultes !).

• *On a retrouvé la forêt perdue !* Ed. Conseil Régional P.A.C.A. (91.57.50.57). (En bande dessinée, la forêt provençale de la préhistoire au XXème siècle. Après 6 ans...).

• *Les Incendies de forêt.* J. Strazzula. Ed Denoël. (Ados et adultes. Documentaire, par un journaliste scientifique).

• *La Forêt circumméditerranéenne et ses problèmes.* A. Seigue. Ed. Maisonneuve et Larose. (Initiation à la gestion forestière. Adultes).

• *La Forêt méditerranéenne française.* A. Seigue. Ed. Edisud. (Analyse critique de la gestion forestière relativement à sa protection du feu. Adultes).

• *En Bois d'arbre.* G. Tixier. D.R. Agriculture et Forêt (91.76.20.34) (brochure issue d'une exposition, éléments de base de la sylviculture provençale. Ados et adultes...).

• *La Mémoire des forêts.* J. Laurent. D.R. Agriculture et Forêt (Les cartes postales témoignent ! Tous âges).

• *Dessinez les Arbres et les plantes.* B. Robertson. Ed Jacques Granchier. (Apprendre à percevoir, comprendre, représenter... Adultes).

Nos remerciements particuliers vont à Jean-Pierre Olivier, de la Direction Régionale de l'Environnement (D.I.R.E.N.), qui nous a fourni l'ouvrage "100 Façons d'en parler. La Forêt méditerranéenne" (actuellement à la bibliothèque).

La Bibliothèque

AUTRES BOUQUINS...

• *La Forêt et ses ennemis.* Abgraal J.-F, Soutreon A.. C.E.M.A.G.R.E.F..Grenoble.

• *Quel est donc cet arbre ?* Aichele et Schwegler. Guides Nature. Nathan.

• *Aspects climatologiques des Départements de la région Provence.* Ascensio E.. Ministère des Transports, Direction de la météorologie.

• *Guide de la Flore méditerranéenne.* Bayer E., Butter K.-P., Finker-Zeller X, Grau J.. Delachaux et Niestlé.

• *Les Arbres de France.* Histoire et légendes. Brosse J.. Editions Ch de Bartillat.

• *Connaître et reconnaître les Animaux méditerranéens.* Chauvin .G, Le Barff .B. Ouest-France.

• *Etude et Culture de la forêt (manuel pratique de gestion forestière).* Coche P.. E.N.G.R.E.F.. Nancy.

• *Guide technique du Forestier méditerranéen français.* Collectif. C.E.M.A.G.R.E.F . Aix en Provence.

• *La Garrigue, étude d'un milieu.* Corre. CR.D.P.. Montpellier.

• *La Forêt et le bois en Provence Alpes-Côte d'Azur.* Dir.Régle.Agric et.Forêt P.A.C.A.. Ministère de l' Agriculture.

• *L'Ecosystème forêt.* Duvignaud P.. E.N.G.R.E.F.. Nancy.

• *Floristique provençale.* Documents pour l'enseignement de l'écologie. Molinier R.. CR.D.P.. Marseille.

• *Champignons de Provence.* Riousset L., Coulon L. et Pile P.. Laffont (Avignon).

• *Guide de la Flore méditérranéenne.* Schonfelder I. et P. Hatier.

• *Guide du Débroussaillement.* Tondeller M.. Conseil Régional P.A.C.A., Marseille.

• *Z.N.I.E.F.F.. Inventaire du Patrimoine naturel en Provence Alpes-Côte d'Azur.* Conseil Régional P.A.C.A.. Marseille.

Jacques Gauneau

FORET D'ICI

AVANT PROPOS

Pour l'homme d'aujourd'hui, les bois représentent loisir et liberté. Il a cessé de penser que ses ancêtres y circulaient librement et en vivaient. C'est qu'autrefois, la forêt s'offrait aux cultures, fournissait bois de chauffe et bois d'oeuvre, nourrissait les bêtes. La forêt était un refuge pour les pauvres.

L'equilibre entre agriculture et forêt se détériore au XVIIIème siècle lorsque la forêt va constituer un capital foncier. Dès lors, le paysan est traité en predateur et genère de nombreuses révoltes contre l'autorité.

Plus tard, avec la prise de conscience de la vulnérabilité de l'environnement, l'arbre devient un élément constitutif du paysage. Dès lors, la forêt depend des citadins et des pouvoirs. Ces ruptures sont à l'origine des préoccupations écologiques. Depuis plusieurs siècles, la forêt est l'antidote du monde industriel. L'Etat doit intervenir pour protéger les milieux naturels d'où la nécessité d'une politique foncière.

Ici, le but est donc de suivre la même démarche. Aussi, est-il intéressant de savoir ce que fut la forêt, ce qu'elle est devenue et ce qu'elle devrait être, ainsi que la place qu'elle tint et tient encore dans la vie de l'homme.

BALADE EN FORÊT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

"La France périrait un jour faute de bois" (Sully, Economies Royales, 1610).

Le Var pourrait devenir le plus riche département forestier de France tant toutes les espèces peuvent y pousser, notamment les feuillus. Or, le chêne blanc (pubescent) n'existe plus à l'état de futaies, tout a été coupé à tort et à travers, notamment depuis 1830. La forêt a poussé anarchiquement et si elle n'est plus rentable pour les propriétaires et l'Etat, elle est par contre ruineuse pour les contribuables par les incendies spectaculaires.

La forêt en chiffres.

• *Surface de la forêt varoise* : 1912 : 296.000 ha de forêt ; 1985 : 294.000 ha de forêt + 150.000 ha de landes, maquis, garrigues, soit 440.000 ha couverts de végétation forestière.

• *Taux de boisement* :

S.Forêt / S.département = 440.000 ha / 603.000 ha x 100 = 73%, ce qui place le Var juste derrière les Landes en France.

• Propriétés forestières (1989)

Forêts domaniales : 29.600 ha

Forêts communales soumises au régime O.N.F. : 48.400 ha

Forêts communales non-soumises à l'O.N.F. : 12.000 ha

Forêts militaires (marine-canjuers) : 16.500 ha

Soit 106.500 ha de forêt collective.

Forêts privées (particuliers et divers) : 350.000 ha

Environ les 3/4 de la végétation forestière est privée.

• ***La forêt lorguaise.***

- En 1820, les bois ne représentent que 5 % des quelques 6.500 ha de la commune.
- Une autre source (tirée de "l'Histoire de Lorgues" par le Dr. Courdouan en 1861) donne d'après le cadastre de 1837, 1.180 ha soit 18 %).
- De nos jours, il est difficile de chiffrer la surface couverte tant elle évolue chaque année. Ce qui est certain, c'est que les"arbres" envahissent toutes les anciennes cultures en berges complantées d'oliviers par le passé.
- Toute la question est là : quel type de plantation doit-on qualifier de forêt, est-ce l'ensemble du couvert aussi informe soit-il ou uniquement les taillis et futaies quelles qu'en soient les espèces ? Pour répondre à cette question, il faut faire un rapide historique de la forêt varoise.

RETROSPECTIVE

L'homme a toujours vécu très proche de forêts, y trouvant abri, nourriture, et une matière première dont il a su tirer parti : bois, pour le chauffage et les constructions , feuillages pour les toitures, les animaux, les balais ; éléments pour la médecine ou la sorcellerie

S'il est difficile de savoir exactement comment étaient les forêts de l'époque préhistorique, on a plus de documents concernant les civilisations gréco-romaines jusqu'à nos jours. En fait l'évolution globale de la forêt en France témoigne des grandes étapes de l'histoire du pays.

Les anciennes cartes laissent entendre que la majorité de la Gaule était couverte de forêts considerables. C'est à l'époque gallo-romaine qu'a commencé le défrichement de la "forêt primitive" au profit de l'urbanisation et de l'agriculture. Le premier millénaire continua sur cette lancée où le laboureur déboisait pendant que les petits rois guerroyaient.

Au XIVème siècle les bois reprirent de l'extension à cause du dépeuplement (guerre de cent ans, peste, brigandage, etc.). Au siècle suivant les ruraux appauvris ont grand besoin de la forêt : les glands, le bois de chauffage ; mais la reprise est anarchique : on brûle les broussailles pour améliorer les cultures ou créer des pâturages.

Aux XVIème et XVIIème siècles les coupes de bois s'accentuent pour répondre à des besoins nouveaux : charbonnages, verreries. 1709 est marqué par un hiver rigoureux qui fit de gros dégâts dans les forêts provençales.

La fin du XVIIIème siècle est marquée par la Révolution qui accentue le désastre forestier par toutes les destructions qu'elle occasionne. C'est le point le plus bas du couvert végétal dans la région. On distingue alors les forêts impériales (les plus belles), les forêts communales (les plus nombreuses), et les forêts privées (rares, et isolées géographiquement).

La fin du XIXème siècle est liée aux grandes transformations économiques et industrielles. Si on utilise moins de charbon de bois et de bois de construction, l'installation du chemin de fer et du télégraphe nécessite traverses et poteaux.

En 1860 et 1864 les lois sur le reboisement touchent de nombreuses communes. On sème du chêne, du pin noir d'Autriche, du pin d'Alep. Le résultat n'est pas celui espéré en proportion des travaux entrepris. D'autre part, l'administration des Eaux et Forêts procède à des achats et des expropriations pour constituer des périmètres de reboisement. (c'est de cette époque que date la forêt domaniale du Luberon).

Le XXème siècle voit de nouveaux efforts en faveur de la forêt (1930, 1946, 1950). Ces tentatives plus ou moins réussies incitent à diminuer les travaux en se limitant aux terrains dont le sol est le meilleur. Mises en péril pendant les deux guerres où, faute de carburant liquide, le charbon de bois redevient l'un des éléments dominants de l'économie, les forêts demeurent désormais mal exploitées.

A notre époque, si la récolte de bois est favorisée par la modernisation (véhicules tout-terrain, machines, engins) la filière-bois connaît de nombreuses difficultés devant l'implacable logique économique "productivité-rentabilité", et les forêts restent sous-exploitées.

Cependant, malgré les incendies et l'urbanisation croissante, la forêt augmente sa surface, par des reboisements certes, mais surtout par l'abandon des terres non cultivées qui évoluent vers un état boisé de façon non contrôlée.

J.G.

DIVERSITÉ DE LA FORÊT VAROISE

Nous savons que dans le Var, et c'est ce qui en fait ses richesses, la forêt est très diversifiée selon les sols.

• Sur sol siliceux (acide), dans les Maures, l'Estérel et les plaines limitrophes - Le Muy, Roquebrune, Vidauban voire Taradeau - nous trouverons du chêne liège, du châtaignier, de l'arbousier, du pin parasol et en sous-bois des bruyères...

• Sur sol calcaire, dans le moyen et le haut-Var, ces espèces seront inexistantes tandis que les chênes blancs (pubescents) et verts (yeuses) s'épanouiront, cotoyés par le pin maritime, le redoutable pin d'Alep, le pin Sylvestre plus en altitude, et en sous-bois de la salsepareille, du buis, des cades et du genévner...

• La nature du sol constitue une véritable barrière. Ce qui poussera à Taradeau voire à Vidauban ne pourra pas nécessairement pousser à Lorgues. Ceci n'excluant pas des espèces communes en particulier pour le sous-bois et la garrigue.

La forêt de nos ancêtres en centre-Var et à Lorgues.

Nous sommes pour l'essentiel sur sol calcaire. La forêt est constituée à l'origine par des chênes verts (yeuses) et des chênes blancs (pubescents), tantôt isolés sous formes de futaies, tantôt mélangés sous forme de taillis. Les chênes blancs dominent en altitude. Ils sont accompagnés de pins maritimes ou de pins sylvestres suivant l'altitude puis de pins d'Alep implantés depuis le début du XVIIIème siècle.

Les résineux peuvent former de belles forêts mais sont un danger permanent pour les incendies.

Les feuillus exploités trop rapidement perdent de leur vigueur et sont réduits au stade de taillis tandis que les résineux se jettent dans les vides et étouffent toute autre végétation.

• *Chêne Yeuse (quercus ilex) nommé chêne vert* : en provençal *éouvé, éousé* ; on retrouvera souvent des lieux-dits éouvière, éousière, éoubière, éoucière.

• *Chêne pubescent (quercus Lanuginosa) dénommé "chêne blanc"* : en provençal *roulé* pour les gros arbres, *blacas* pour les taillis. On trouvera alors des lieux-dits en rapport : la rouvière, la colle de blacas, blacassous, rouvegros...

Et l'on pense à Saint-Louis...

Incontestablement, le chêne blanc reste le plus majestueux de nos arbres. S'il n'était concurrencé par le pin d'Alep, il peuplerait rapidement les espaces libres. C'est une espèce exigeante pour la lumière, la chaleur, peuplant les sols secs et peu fertiles. Les espaces qu'il occupe sont plus gais, les sous-bois sont couverts d'herbes et de fleurs. Son ombre fraîche et agréable incite à la promenade.

Malgré la qualité de son bois, c'est un arbre qui inspire le respect. Il en subsiste à Lorgues de beaux spécimens, en bordure des chemins avec des troncs de 40 à 50 cm. Certains atteignent 1,5 mètre de diamètre mais faute d'attention ou d'entretien la ramure se meurt partiellement en affaiblissant l'arbre.

L'on s'angoisse à la seule pensée que ces chênes magnifiques pourraient subir l'outrage de la tronçonneuse plus par sottise que par besoin.

Si vous parcourez la campagne, vers Berne, le long de Florièye, sur la Martinette, autour de Châteaurenard... vous ne manquerez pas de ressentir une émotion, exprimant le souhait ou le regret que l'on ne puisse pas "classer" ces allègres vieillards centenaires.

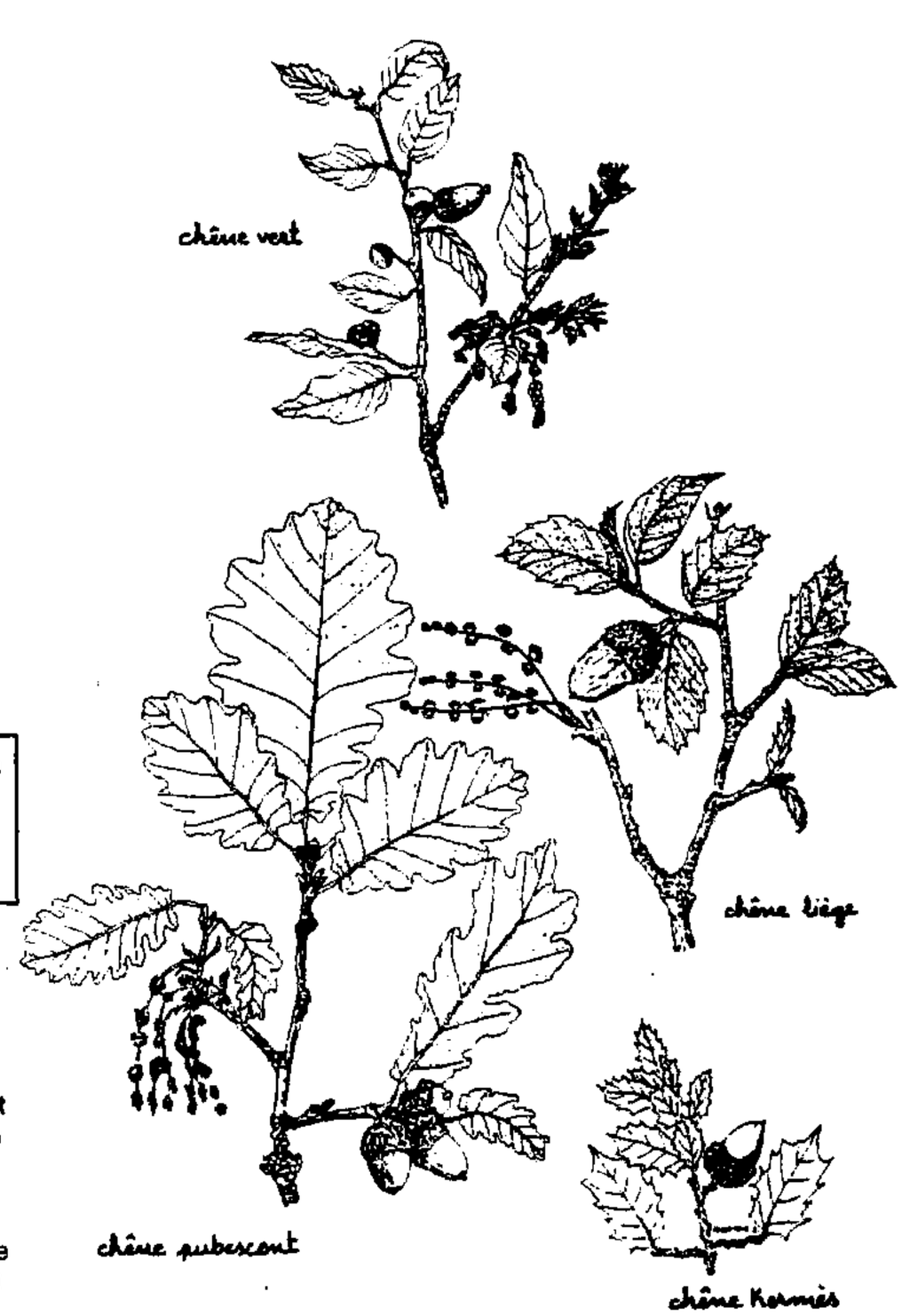

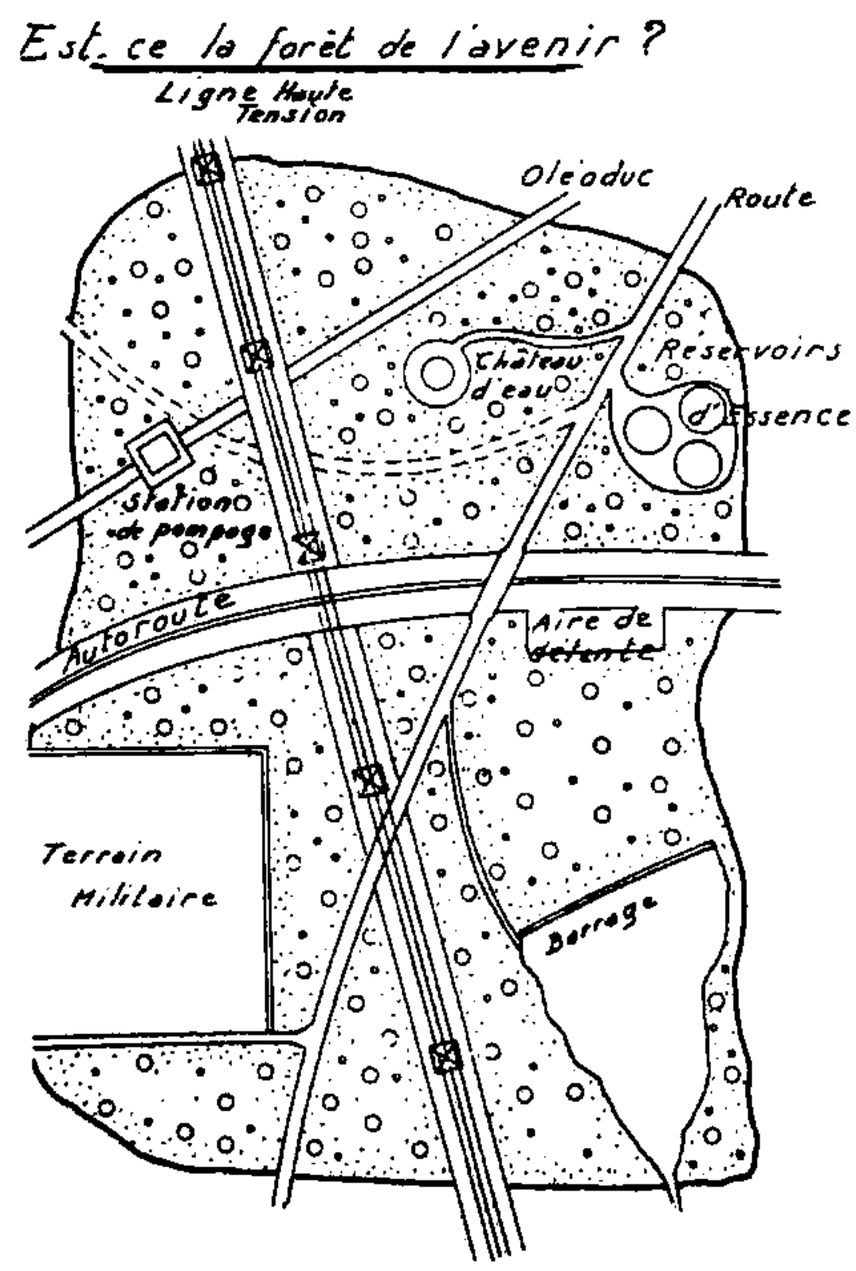

Le pin d'Alep : chance ou calamité ?

Aujourd'hui et surtout depuis la guerre mondiale de 1914-1918, la forêt reprend à l'homme les espaces qu'il lui avait pris. Or, les feuillus se reproduisent par glands ou drageons lentement et proches de leur "père et mère", alors que le pin d'Alep va plus vite et plus loin par ses minuscules graines ailées.

Sans doute ramené dans les bagages des croisés, le pin d'Alep est pratiquement inexistant, réduit à quelques unités jusqu'en début du XVIIIème siècle dans le moyen-Var.

La culture extensive par défrichage, essartage, écobuage ouvre de grandes clairières dans la forêt, cultivées et laissées alternativement en jachère. Le pin d'Alep commence sa colonisation. Dès la fin du XIXème siècle, avec l'abandon de vastes étendues cultivées jadis, le pin d'Alep se développe avec une vitesse foudroyante, capable de transformer en vingt ans une vigne ou une berge abandonnée en une véritable pinède.

Cela est visible très concrètement à Lorgues.

Mieux, en 1827, l'administration forestière encourage l'enrésinement, notamment des terrains communaux (voir Saint-Ferréol). Passant outre, des communes du haut-Var (Montmeyan, La Verdière, Fox, Régusse, Aups) recommandent d'arracher les jeunes plans de pin dès qu'ils sont visibles. D'ailleurs, aujourd'hui encore, ces communes offrent à notre regard de beaux bois de chênes blancs.

Nous savons ce qu'il en résultat. Qui dit pin d'Alep dit incendies et désertification pendant des années, puis vient la garrigue mais pas la forêt. De ce point de vue, le pin d'Alep inexploité car guère exploitable est une véritable calamité et ne peut constituer une véritable forêt. Pis, après un incendie, l'O.N.F. reboise en résineux car la pousse est rapide ! Allez comprendre !...

• *Pin d'Alep (pinus holependis) dit pin blanc* : en Provence calcaire. Aiguilles et cônes 6 à 8 cm, le plus répandu. Graine ailée.

• *Pin maritime (pinus maritima) dit pin Sot.* : en Provence cristalline. Aiguilles longues et rudes. Cônes longs ovoïdes. Graines ailées.

• *Pin Pignon (pinus pinéa) dit pin pinié ou pin parasol* : en Provence cristalline. Bord de mer. Aiguilles rudes. Graines à amandes comestibles. Seuls les animaux le disséminent tant sa graine est lourde.

D'autres espèces de pins réussissent bien dans le moyen et haut-Var : *pin noir d'Autriche* (peut être confondu avec le maritime), *pin lancio* avec un succès plus limité, *pin Douglas* à titre expérimental.

Le *cèdre* aussi est introduit. Il réussit bien. A encourager car il laisse le sous-bois propre donc peu inflammable !

En guise de conclusion.

En Provence, toutes les conditions sont réunies pour avoir un beau couvert forestier : il pleut ici autant qu'à Brest et Strasbourg avec le soleil en plus. Le sol n'est pas désertique et trouve toujours une espèce qui lui convient. L'arbre sait s'autodéfendre par la nature de ses feuilles ou de son écorce et suivant la latitude et l'exposition (ubac ou adret).

Le chêne blanc reste le plus majestueux bien que l'on trouve aussi près d'anciennes propriétés d'énormes chênes verts. Toutefois, le pin d'Alep fait désordre car il engendre en plus des plantes parasites comme la salsepareille (véritables lianes), des sistes, des genets piquants (Argeiras) rendant la forêt totalement impénétrable.

Aussi, dès lors qu'une friche apparaît par abandon de culture, il serait indispensable de procéder à un boisement de feuillus subventionné, ce qui serait un investissement d'avenir pour le bien-être de nos petits-enfants. *Mieux, un acte de sagesse !*

Michel Chapelain

FORET D'ICI

TYPES D'IMPLANTATIONS

• *La chênaie blanche*. Elle se trouve dans les massifs à faible altitude (entre 500 et 800 m) sur les versants frais, ou plus bas dans les vallons humides. Surtout composée d'essences à feuilles caduques, elle offre différents aspects selon les saisons. La chute des feuilles en automne permet un bon éclairement du sous-bois par le soleil, ce qui favorise le développement d'une végétation variée et une saison printanière bien fleurie.

• *La chênaie verte*. On la trouve jusqu'à 800 m d'altitude ; elle couvre pratiquement toutes nos petites collines, et le bas de nos massifs. La chênaie verte est la végétation typique de la région méditerranéenne. La plupart des essences qui la composent ont des feuilles persistantes, ce qui permet de profiter pleinement de l'ensoleillement du printemps après le repos hivernal et avant la saison sèche, périodes où leur activité est ralentie. Elles sont également adaptées à la sècheresse grâce à un "vernis épais" ou à des "poils" qui leur évite une transpiration trop forte quand il fait chaud... En peuplement serré le soleil n'entre pas jusqu'au sous-bois, la végétation n'y est pas nombreuse.

• *Le maquis et la garrigue*. Deux mots qui fleurent bon la Provence. Mais est-ce vraiment une forêt ? On peut en douter. En fait, ces deux formations végétales sont des stades de fortes déprédation de la forêt. Ainsi les grandes étendues de garrigues remplacent souvent d'anciennes forêts, détruites par plusieurs siècles de sur-exploitation, ou en quelques minutes par un incendie.

C'est la composition de la roche sous-jacente qui détermine la végétation recolonisatrice de ces sols dénudés et appauvris : la garrigue pousse sur le calcaire, le maquis sur le sol silicieux.

C'est la garrigue que l'on trouve le plus souvent dans nos régions. Les plantes sont étonnament adaptées à la sècheresse : port peu élevé, feuilles petites pour limiter la transpiration, enracinement très profond, des fleurs et des feuilles où se concentrent des huiles essentielles.

• *Les forêts de résineux*. Les résineux se rencontrent dans tous les milieux, mais on remarque qu'à chaque étage correspond certaines catégories :

- étage méditerranéen : pin d'Alep, pin Maritime, pin Pignon,
- étage collinéen : cade, pin noir,
- étage montagnard : pin sylvestre, sapin, épicéa.

Les résineux peuvent donner de belles futaies. Si certains sont d'origine locale, d'autres ont été introduits ou réintroduits lors de reboisements. Ce sont souvent des forêts de remplacement qui se sont substituées aux feuillus originels. Les avantages des résineux sont leur croissance rapide, leur facilité d'adaptation aux terrains pauvres et difficiles à boiser, leur bonne production de bois.

• *La ripisylve*. La ripisylve est une forêt en bordure d'eau. Elle est assez marginale et tend à diminuer de par les aménagements des rives (canalisations, assèchements,etc). Le facteur important est l'eau ; c'est pourquoi on peut retrouver la même végétation en plaine ou en altitude, pourvu que les racines trouvent l'humidité qui leur convient. De nombreuses essences ont leur floraison avant la sortie des feuilles hors de leurs bourgeons, marquant de façon spectaculaire et colorée le début du printemps, avec tous ces chatons suspendus aux branches.

La pollinisation par le vent se trouve facilitée par l'absence de feuilles ; celles-ci seraient des obstacles à la circulation de l'air transportant les nuages de pollen.

J. G.

PEUPLEMENT FORESTIER

Il existe un vocabulaire précis pour désigner les différents types de peuplement forestier.

Une *forêt* correspond à un peuplement d'arbres sur une grande surface.

Une *futaie* est composée d'arbres issus de graines semées par l'homme ou de façon naturelle. Ils sont généralement de grande taille à l'état adulte, avec un tronc unique.

Quand on coupe des feuillus, il apparaît à la base du tronc de nouvelles pousses ; l'arbre repousse alors avec plusieurs tiges de taille et de diamètres inférieurs à celles de l'arbre primitif. Ces arbres forment un *taillis*. Il peut y avoir des *taillis sous futaie*.

En région méditerranéenne certaines formations forestières sont très basses et denses, formées surtout d'arbustes et d'arbrisseaux. Ce sont les *garrigues* qui poussent sur les sols calcaires, et les *maquis* sur sols siliceux.

Nos forêts sont constituées par des essences forestières variées où domine largement le pin d'Alep, le chêne vert et le chêne pubescent. On trouve également, en surface réduite, du chataignier, des frênes, de l'orme, du merisier, des saules, des noisetiers, du micocoulier, du robinier, du tilleul, et du cytise. Du côté des résineux : le pin pignon, le sapin pectiné, l'épicéa commun, l'if et le cyprès.

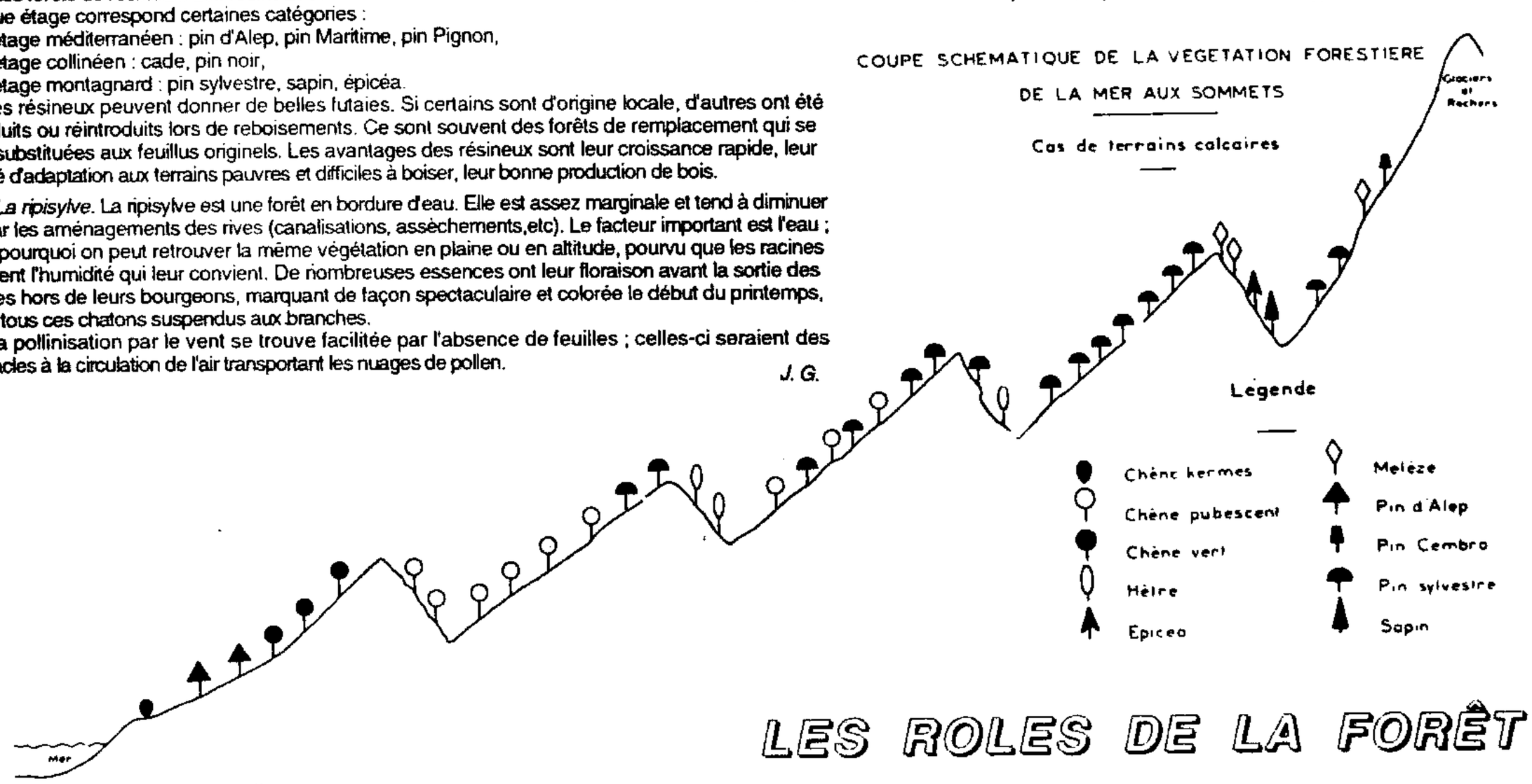

LA DESTINÉE DU PIN

Jusque vers la moitié du siècle, l'exploitation du pin d'Alep fut un métier composé de deux spécialités : d'une part, l'extraction de la résine, d'autre part, la transformation du tronc.

L'extraction de la résine.

Il y a quelques quarante ans, dans les anciennes grandes exploitations (Berne, Les Crostes, Salgues) ou dans les grands massifs boisés (Peycervier), se retrouvaient encore des pots de terre, fabriqués et cuits à Lorgues ou à Salernes. Accrochés au tronc, sous une saignée refermée, ils avaient recueilli la résine... Ouverte par sa saignée, la "bille" était inapte à la scierie ; elle était incorporée au bois de chauffe des poteries.

Certains professionnels s'occupaient totalement à ce métier. L'un des derniers résiniers de Lorgues était un dénommé Capdepuy dont les ancêtres avaient enseigné la collecte de résine aux Piémontais.

Les débits du pin.

L'arbre retenu pour la découpe était décomposé en quatre parties.

- La bille ou le billot, haut de 2,05 à 2,10 m, utilisé à la charpente ou en planches.
- Le "piquet de mine" ; vers le haut, dès que la section approchait des 25 à 20 cm et jusqu'à la pointe de l'arbre, la portion servait à l'étayage des mines de bauxite.
- Les branches et le "chapeau du pin" étaient vendus aux poteries et boulangeries, pour les fours.
- La "faïssine" et les rameaux servaient aux boulangers et en particulier aux potiers pour le "coup de feu", embrasement vif des fours qui en consommaient beaucoup.

Cette utilisation complète de l'arbre permettait de laisser la forêt propre et moins sensible au feu.

Jean Tornior

LES ROLES DE LA FORÊT

On peut exprimer les multiples fonctions de la forêt selon trois grands axes.

La forêt écologique.

Elle protège le sol de l'érosion avec son réseau de racines. Elle purifie l'air avec ses milliers de feuilles qui sont des petites usines vertes rejettant de l'oxygène. Elle retient l'eau à la surface du sol en amortissant la chute de la pluie par son feuillage, et en absorbant l'eau comme une éponge dans son humus. Elle est une réserve biologique par la variété des plantes et des animaux qu'elle abrite.

Observer comment fonctionne cette forêt nous fait comprendre qu'elle est indispensable à l'homme, et qu'il faut respecter les lieux, la flore et la faune, pour ne pas mettre en péril l'équilibre de ce milieu.

La forêt productrice.

Chaque année l'accroissement naturel des arbres peut avoir une valeur économique appréciable. Si on coupe plus de bois que ce qui est produit naturellement, la forêt va diminuer de volume et d'espace : elle est surexploitée.

Si, au contraire, on coupe moins de bois que ce qui est produit, la forêt va augmenter de volume et d'espace : elle est sous-exploitée (ce qui se passe actuellement en Provence).

Cette croissance de la forêt n'est pas gênante, surtout si ce sont des grands arbres qui poussent ; mais si ce sont plutôt les broussailles qui prennent le dessus, alors c'est un réel danger pour le reste de la forêt qui devient très sensible au feu.

Il est tout à fait possible d'exploiter une forêt sans la mettre en danger, en effectuant des travaux de syviculture appropriés : coupes et plantations, mais aussi entretiens et aménagements des boisements.

La forêt sociale.

Elle fait partie de notre vie. On la fréquente parfois pour son travail, souvent pour ses loisirs : promenade, cueillette, sport, tourisme... Elle fait partie de nos paysages, de notre histoire, de nos traditions, de nos légendes.

C'est un véritable patrimoine culturel transmis par nos parents et arrière-grands-parents (les forêts actuelles ont entre 40 et 130 ans !) et dont nous avons la charge pour nos enfants et petits enfants. Qu'allons-nous leur laisser ?

De nos jours les hommes peuvent vivre intelligemment avec leurs forêts, s'ils le veulent, sans privilégier à outrance l'un ou l'autre de ses rôles. Penser seulement à l'intérêt financier et vouloir absolument rentabiliser, ou bien interdire leur fréquentation pour éviter leur dégradation, ne préserverait pas d'avantage leur avenir.

Une protection efficace prendra en compte toutes leurs composantes : écologiques, sociales, économiques et paysagères... et nécessitera l'action conjuguée de tous les acteurs de la forêt.

V.A.L.

FORESTIERS LORGUAIS

Avec Jean Tornior, fils de Charles Tornior, forestier et charbonnier, nous esquissons ce profil des immigrants italiens de première ou seconde génération qui, dans la première partie du siècle, ont vécu de la colline.

Des Lombards.

Anciens montagnards, compétents dans l'édification de charpentes, les Lombards s'étaient généralement installés plus au Nord dans les bassins miniers, les régions d'exploitation forestière intensive (Alpes, et surtout de l'Isère, Jura, etc.), ou encore dans les villes en expansion. Les causes de leur venue à Lorgues sont variées.

L'une d'elles fut la crise économique d'après 1918, cas de plusieurs familles, qui mirent en oeuvre des exploitations forestières de résineux (pin d'Alep), ainsi qu'une certaine polyactivité agricole (vigne, oléiculture).

La structure du terroir se prêtait bien au développement de telles entreprises, notamment aux pourtours de la commune où l'on trouvait les grandes coupes forestières sur des exploitations anciennes.

Des Piémontais.

Tout aussi soumise aux tâches ardues, cette population se composait de beaucoup d'anciens saisonniers venus à pied, pour travailler la vigne et l'olivier. Progressivement implantés, ils étaient ouvriers polyvalents de l'agriculture et du bâtiment, bûcherons ou charbonniers comme le fut Charles Tornior. En effet, n'exploitant pas elles-mêmes leurs forêts, les familles des grands propriétaires fonciers employaient une main d'oeuvre ouvrière. Certains devinrent marchands de bois et de chevaux, cas, par exemple, de Mathieu Accarisio ; lui-même à son tour embaucha de nombreux Piemontais.

La seconde partie du siècle vit les enfants des familles lombardes et piémontaises assumer souvent des responsabilités d'entrepreneurs locaux, en particulier dans les corps de métiers du bâtiment.

Gilles Hardouin, Jean Tornior

LA DERNIÈRE CHARBONNIÈRE

La dernière charbonnière eut lieu en 1974. Je l'ai faite avec mon père, né en 1903, et pour lui. Il fut un vrai charbonnier, malgré qu'il ait aussi travaillé les résineux (1).

Il avait interrompu son travail depuis dix ou quinze ans quand j'ai acheté cette terre où j'ai construit ma maison. Elle n'avait pas une grande valeur et personne ne la voulait.

Pour moi l'essentiel, c'était de faire ressurgir de vieilles racines, un environnement qui avait été abandonné : là où j'habite, c'était redevenu une forêt après avoir été cultivé.

Pour lui faire plaisir, j'ai pensé qu'on allait donc y faire la dernière charbonnière.

Nous avons sélectionné le bois. Nous l'avons apporté à l'endroit où il a fait la charbonnière, construite avec mon aide.

Après il y a passé huit jours, et les nuits il a couché dans la cabane proche d'où il sortait toutes les heures pour diriger la cuisson. Puis il a décharbonné (2), comme il l'avait fait au cours de sa vie.

Pour juger le qualité d'un charbon, mon père le soupesait, et en prenait deux bouts et les tapait à l'oreille. Ca devait tinter. Depuis le temps, j'en ai encore deux sacs(3). Il a gardé ses qualités calorifiques.

Cela a été fait pour lui, pour lui permettre de parachever au fond de lui-même sa tâche de charbonnier. Il lui semblait qu'il n'aurait pas pu clore sa carrière sans cette charbonnière.

Jean Tornior

(1) On faisait le charbon de bois à partir du bois de chêne.
(2) Décharbonner : sortir le charbon de bois de la charbonnière en faisant attention qu'il ne brûle pas, et à éteindre les braises restantes..
(3) Sur 6 tonnes de ce charbon vendues au marchand de bois de Draguignan, 4 ont été vendues dans les vieilles familles draçénoises.

CONCEPTION DU METIER
ROUMEGAS, FORESTIER

Jean-Pierre Roumegas est "forestier, scieur et élagueur", ainsi définit-il son métier. Son raisonnement nous intéresse à double titre : marchand de bois, il est aussi passionné par la vie forestière ce qui inspire son raisonnement économique, et un projet, qui prend corps.

L'arrière-plan du métier

"Je fais venir mon bois de chêne du centre de la France. Abattre ici du chêne de faible section pour chauffer, ce n'est pas un bon esprit de gestion forestière. En revanche, je fais couper du pin..."

Quelques données rendent mieux compte de ce qu'il dit. La première est un constat culturel : la forêt n'est pas inscrite dans la culture historique des Varois ; au début du XIXème siècle, seulement 5% du territoire départemental était boisé ; voici cent ans, la ressource en bois restait rare et lointaine.

L'expansion forestière est associée aux crises agricoles : 1914-18, 1939-45, gel de 1956. La forêt nouvelle venue se compose de pin d'Alep... dont la maturité et le vieillissement surviennent simultanément, par vagues (ce qui est actuellement le cas à Saint-Ferréol, dont le couvert de pin est âgé de 90 ans, et qu'il faut progressivement dégager).

Indispensable, le pin d'Alep l'est, car notre climat est trop chaud pour laisser pousser le chêne en première replantation. Ainsi peut se concevoir un véritable enchaînement de reforestation : sous les pins âgés de 20 à 30 ans, a poussé un peuplement nouveau de chênes, dont la croissance sera favorisée par la coupe des pins, qu'ils remplaceront.

Progressivement éclairci tous les 20 ans , le couvert de chêne sera à son tour "coupé à blanc", car, si l'arbre peut encore croître, sa courbe de croissance diminue, et la valeur économique forestière d'ensemble la suit.

De ses observations, Jean-Pierre Roumegas déduit deux postulats : "La régénérescence de la forêt par la protection du feuillu est plus économique à terme que les pins, qui posent des problèmes d'incendie". Et : "La hausse des coûts de main d'oeuvre justifie de trouver un débouché rentable à l'exploitation du pin, indispensable à la sécurité et à la qualité de notre environnement".

Un projet amorcé : "l'énergie-bois".

Voici plusieurs années qu'en relation avec l'A.D.E.M.E., Jean-Pierre Roumegas compare les coûts de revient des divers combustibles, établis comme suit. Broyage de pins : 0,12 F/KW ; fuel : 0,32 F/KW ; électricité : 0,75 F/KW.

La collecte systématique et maîtrisée du bois de pin d'Alep, en Provence, pourvoirait au chauffage d'établissements de faible volume tels que par exemple piscines municipales, petits centres hospitaliers, maisons de retraite, mairies et écoles adjacentes, salles de sports,etc.).

Ces équipements de chauffage à "petite capacité" (300 à 500 KW/h) seront présentés début 1996 aux élus (régionaux, départementaux et locaux) sous forme de contrats-type de fabrication, de maintenance et de gestion.

Jean-Pierre Roumegas, convaincant promoteur de l'idée, y trouve en synthèse trois intérêts :
- créations d'emplois : 2 directs par équipement, et 1/4 d'emploi induit
- nettoyage de la forêt provençale par coupes d'éclaircie et de nettoyage
- diminution de la pollution aérienne environnante, ces centres de chauffages ne produisant pas d'oxyde de souffre.

N.B.. Contact : Jean-Pierre Roumegas, 94.67.62.86.

Gilles Hardouin

EXPLOITATION DES FORÊTS

Exploiter une forêt signifie à la fois : la mettre en valeur et en tirer profit. La forêt produit des fruits (noisettes, baies...), des champignons, diverses plantes utilisées par l'homme ; mais c'est surtout sa production de bois qui fait l'objet d'une exploitation.

On peut calculer le taux d'exploitation, qui est le rapport entre la quantité de bois prélevé et la quantité de bois produit dans une année. En Provence, le taux est de 21,4% contre 56% de moyenne nationale. On constate donc que, d'une manière générale l'exploitation de la forêt est faible dans notre région.

Cette sous-exploitation des forêts méditerranéennes s'explique par la difficulté de vendre à bon prix des arbres de petite taille et de forme souvent tortueuse. Pourtant une meilleure exploitation contribuerait par leur entretien et leur sylviculture, à la rendre moins sensible aux incendies ; alors que leur abandon et l'embroussaillement qui s'en suit sont de vraies menaces.

On peut enfin noter les destinations des coupes de bois : 20% en bois d'oeuvre (charpente, palettes, cagettes,etc.), 47% en bois d'industrie (trituration, pâte à papier, etc.), 33% en bois de feu (chauffage). Les scieries et les exploitants forestiers représentent encore un secteur de travail appréciable, bien qu'en diminution.

LA FORET, C'EST

La folie des hommes et les caprices de la nature ont toujours menacé l'équilibre alimentaire. Aussi, les bois ont de tous temps été le refuge pour les pauvres n'ayant qu'une idée fixe : survivre. Les bois sont les terres vierges, ultime recours pour le chauffage, la chasse, la cueillette, le défrichage et les troupeaux.

Pour augmenter les surfaces cultivables on pratiquait le défrichage par essartage. A l'augmentation de la démographie correspond une augmentation sauvage des défrichements et déboisements.

De l'origine des défens.

Deux mesures vont être prises :

- limitation des troupeaux, de chèvres notamment,
- mise en *défens* des bois et pâturages communs avec entretien par un porcher et un berger communal.

A la réduction de l'inculte correspond la multiplication des défens, ceci dès 1300. Ouvrant une carte du Var, il n'est pas un village qui ne possède un ou deux Défens (Défends, Deffens, Deffenson). Le Défens devient une réserve communale, associée à la vie quotidienne du paysan (manant) qui a le droit d'y prendre du bois pour sa maison, d'y défricher un quartier pour ses cultures, d'y amener quelques bêtes y paître sous surveillance. Le Défens est très cloisonné. Si le fonds appartient à un seigneur, le terrain est dispensé de redevance. D'ailleurs, ce terrain appelé aussi "Terres Gastes" ne compte pas parmi les meilleurs. C'est souvent une colline dont on ne peut rien faire.

Et de ceux de Lorgues.

A Lorgues, nous avons deux Défens (voir Vivre à Lorgues n° 16). Le Défens-vieux et le Défens-neuf, tous deux à proximité de la colline de Saint-Ferréol. Ces Défens sont propriété communale. C'est dès 1530 que l'on trouve trace du Défens dans les archives communales. C'est d'ailleurs une certitude que du Défens, la commune tirait des ressources, soit par vente de morceaux, soit par location de faïsses, soit par cession du droit de glandage.

Il serait fastidieux de citer l'ensemble des textes figurant dans les archives. Pour donner plus de véracité à notre argument, nous citerons quelques références. 1670 : ordonné de faire le partage du Défens défriché... 1677 : mise aux enchères de parties du Défens... 1692 : requête de l'Intendant pour la vente du Défens... 1695 : vente de "faïsses" du Défens en faveur de divers particuliers...

Le Défens-neuf fut vendu à la Révolution. Seul le Défens-vieux figure dans le cadastre de 1812. La commune de Lorgues, toujours endettée, utilisait le Défens comme une rente viagère, ainsi peut-on lire dans les archives... 12 mars 1628 : "ordonné que la sage-femme aura pour tous gages la rente du Défens communal..."

La forêt servait bien à tout !

La forêt est une ressource naturelle inépuisable.

Au début du Moyen-Age, le taux de boisement est excessif, la forêt était gardée jalousement par le seigneur pour les plaisirs de la chasse. D'où les famines dramatiques (au XIème siècle, sur 73 années consécutives, on compte 48 années de famine avec des cas de cannibalismes !). Conjointement, la création des abbayes et l'action des paysans va mettre la forêt à mal. Le paysan trouve là sa subsistance :

- les essaims d'abeilles vont lui fournir le miel et la cire,
- les feuilles mortes, les fougères, les bruyères vont servir de litière surtout dans notre région où la paille est encore rare,
- on récolte des baies sauvages,
- les années de fortes glandées sont des années prospères au point que l'on institue le *Droit de Glandage*, soit en autorisant le ramassage des glands, soit en menant les porcs au bois sous surveillance. Là encore, le Défens de Lorgues, sera source de revenu communal. Quelques références figurant aux archives... 1589 : allocation de 1 florin pour estimer le glandage aux enchères à chaque estimateur. 1591 : mise aux enchères du glandage du Défens. 1613 : rente du glandage du Défens 249 livres. 1623 : 30 livres. 1628 : 600 livres. 1644 : 75 livres... Le profit est bon en année prospère. Il est permis de penser que des tractations identiques se tenaient pour les bois des particuliers.

A cette époque, la forêt n'est pas estimée pour son bois mais pour sa capacité à nourrir les bêtes, les porcs en particuliers. Le pacage suppléait à l'absence de plantations fourragères. Le problème, c'était les chèvres. Animal rustique, la chèvre est une ressource supérieure : le lait, le fromage, la viande de chevreau et surtout du menon (bouc castré). Pourtant, la chèvre est considérée comme un prédateur de la forêt. D'où de nombreux décrets pour lui en interdire l'accès : en 1730, une requête précise que "s'il y a des arbres pour la marine, les chèvres sont prohibées...".

Les artisans y trouvent aussi leur compte.

On fait feu de tout bois. Unique source d'énergie, le bois est à la base de nombreuses activités et industries.

- outils pour la culture, fours pour huile de cade, fours à chaux, cuisson des tuiles, briques, de tommettes, poteries, fabriques de salpêtre (poudreries), tonnellerie, verreries, bois d'oeuvre (scieurs de long), charbon de bois...
- et pour les besoins quotidiens : chauffage, four du boulanger...

Dans un arbre, rien n'est perdu : les feuilles servent de litière aux bêtes, le gros bois sert au chauffage ou au bois d'oeuvre, le moyen bois ou les taillis au charbon de bois, les branchages aux fours...

LE MANTEAU DU PAUVRE

Jusqu'au lendemain de la guerre, la forêt était une ruche.

• *Le charbon de bois* : un stère de chêne vert produit plus de 100 Kg de charbon de bois. Partout où le bois ne peut être débardé, il est converti en charbon de bois. La marchandise partant vers les villes (surtout vers Marseille) était plus légère à transporter. On peut dire que cette activité cesse vers 1950. L'on voit encore lors de nos promenades en forêt des aires planes, noires et dépourvues de végétation qui sont des emplacements de charbonnières. Souvent y sont associées des cabanes rustiques en pierres sèches ayant servi d'abri aux charbonniers pendant le travail. Ces cabanes étaient couvertes de feuillages. C'étaient des abris temporaires. Le charbon de bois était exporté hors de la région.

Une statistique officielle de 1854 nous apprend qu'en 1852, les hauts fourneaux (sidérurgie) ont brûlé 520.000 tonnes de charbon de bois, soit l'équivalent de 8.000.000 de stères.

• *Le bois d'oeuvre* : bois de charpente, d'abord en chêne puis par la suite en pin (le pin d'Alep pouvait encore faire l'affaire s'il était en plantations organisées et surveillées), bois de menuiserie, bois d'étais de mine... Bois pour traverses de chemin de fer... cette industrie à pratiquement anéanti toutes les futaies de chênes du Nord du département à la fin du siècle dernier. Les scieurs de long étaient installés dans les massifs boisés.

• *Les bois de marine* : l'arsenal de Toulon est grand consommateur. Ce furent les besoins de la marine qui justifièrent l'ordonnance de Colbert de 1669 appliquée jusqu'en 1792. De 1711 à 1789, l'Arsenal de Toulon a construit : 70 vaisseaux, 33 frégates, 10 corvettes, 4 flûtes, 3 barques, 4 brigantines... soit 143 navires et embarcations de tonnages divers ! Ce sont des quantités phénoménales qui sont coupées, voire réquisitionnées car il convient d'y ajouter les pertes par séchage et coupe en mauvaises années.

Sous Napoléon, la loi du 9 floréal an XI autorise le martelage *de tous les arbres* appartenant à des particuliers pouvant servir à la marine. Loi abrogée le 16/10/1858.

• *Le goudron* : Colbert voulut se passer du goudron d'importation et encouragea la fabrication du goudron en Provence. Pour ce faire, il fallait procéder au gemmage des arbres ou à la fabrication de la poix dans des fours spéciaux. Lorgues fut sollicitée en 1702 par l'Intendant de la Marine de Toulon. Par une habile réponse faisant appel à la dévotion du dit-intendant, la commune fut dispensée.

• *Le gemmage* : consiste à saigner les résineux. Dès le XVIIIème siècle, se pratique sur les pins maritimes et d'Alep dans les Maures et l'Estérel et sur le pin Sylvestre dans le nord du département. Après avoir enlevé la partie rugueuse de l'écorce, la technique consiste à faire une ou plusieurs entailles d'1 cm de profondeur dans l'aubier. L'arbre était abattu au bout de 4 ans (5 entailles) ou de 30 ans (1 entaille). La résine était récupérée dans des pots de terre cuite.

A Lorgues, quelques résiniers venus des landes pratiquèrent jusqu'en 1940. On trouve encore des petits pots un peu partout ; vers Berne, vers Sainte-Foy ou Saint-Jaume. De nombreux tessons jonchent la forêt.

• *Le liège* : un peuplement de chênes lièges s'appelle *une suvière*. Dans le Sud-Est, le chêne liège est pratiquement localisé dans le Var où il occupe les massifs silicieux des Maures et de l'Estérel. Il est souvent mêlé au pin maritime ou pignon. Pour obtenir un liège de qualité, il faut mettre l'arbre en production en enlevant l'écorce initiale ou liège mâle et c'est seulement après qu'une nouvelle couche génératrice donnera le bon liège dit liège femelle de reproduction. Il faut de 7 à 10 ans pour reproduire la couche utilisable.

La bouchonnerie constitue l'essentiel de l'utilisation du liège varois (Vidauban, Pignans, Gonfaron, Collobrières, Bormes, Cogolin...). Hélas le liège varois fut concurrencé par le liège d'importation (Portugal) moins cher en un premier temps. Ensuite, bien des bouchonneries fermèrent.

• *Le tan* : jusqu'à une époque tout à fait récente, l'écorce à tan était la seule matière employée dans la préparation du cuir. Le tanin se trouve dans la partie interne de l'écorce des jeunes chênes à feuilles persistantes. L'écorcement était pratiqué vers le mois de mai soit sur des arbres fraîchement coupés ou sur pied de vingt ans au plus, soit sur des bois de coupe plus ancien par traitement à la vapeur. L'écorce est alors sectionnée par longueur de 1 mètre, fendue du haut en bas puis déroulée.

Un stère de bois fournit de 50 à 60 Kg d'écorce à tan. Le tan n'est plus utilisé pour tanner les peaux. Les tanneries du Var jadis très nombreuses ont disparu y compris à Barjols pourtant réputée.

Qu'est devenue notre forêt ?

L'exploitation forestière à caractère industriel est terminée. Plus de charbon de bois, plus besoin de nos bois pour la marine, plus de tannerie, plus de gemmage, plus de fours à chaux artisanaux ni fours à cade ou à poix. Plus besoin de l'écorce à tanner...

La forêt n'est plus exploitée par le paysan,, plus de troupeaux ni de défrichages pour les cultures. Au contraire, la forêt gagne sur les terres laissées en friche.

De place en place, l'on assiste à des abattages, à des coupes pour le bois de chauffage autour du village. Encore doit-on constater que l'on coupe plus volontiers le chêne blanc ou vert pour laisser les pins !

Dans le haut-Var, sur Montmeyan, Baudinard, Aups... il se fait de grandes coupes, sans trop de contrôle ou directives, de chêne. La pratique du feu de cheminée redonne un élan au commerce du bois.

A Lorgues, la forêt est dans un piteux état. La salsepareille grimpe au plus haut des arbres, les ronces, le genêt piquant, l'épine du Christ... rendent impraticable des flancs entiers de collines.

Il y a lieu d'être pessimiste sur l'avenir. Pourtant, il y a là matière à création d'emplois à moins qu'un forestier ne coûte plus cher qu'un pompier mais cela est un autre problème.

Michel Chapelain

FORET ANIMALE

FAUNE DES FORÊTS VAROISES

La forêt étant un ensemble (milieux + végétaux + animaux), son étude serait incomplète si l'on passait sous silence sa faune. Le concept de gibier s'associe logiquement à celui de l'homme puisque celui-là n'existe que grâce à lui. La chasse, la prédation humaine conduisent d'une part à la réintroduction et au maintien d'espèces et à la protection d'autres espèces menacées de disparition.
En choisissant trois exemples d'animaux, nous pensons contribuer à la protection de la nature.

L'ECUREUIL ROUX

Un des hôtes les plus familiers des forêts méditerranéennes est sans conteste l'écureuil roux.

"Celui qui se met à l'ombre de sa queue " (c'est son nom grec : Sciouros) appartient à la famille des Sciuridés. Son corps allongé peut mesurer de 20 à 28 cm, sa queue touffue de 16 à 20 cm. Ses oreilles surmontées d'un pinceau de poils, son poids léger (de 320 à 480 g) et son regard malicieux font de ce petit animal un être gracieux suscitant la sympathie. Son pelage peut aller du roux vif au brun noirâtre, sa gorge, sa poitrine et son ventre sont blancs.

Par la richesse de leur flore et la clémence de leur climat, les régions méditerranéennes françaises lui offrent un habitat idéal.

Grignotant le jour, l'Ecureuil passe la nuit dans son nid : en effet, ses moeurs sont exclusivement diurnes. Très matinal cependant, levé avant l'aube, il se couche généralement tôt. Sa journée est entrecoupée de périodes de repos. En dehors de la saison des amours, son comportement est plutôt solitaire. Il se délimite un territoire d'un hectare qu'il défend activement contre les incursions étrangères.

Il est naturellement adapté à la vie arboricole et merveilleusement doué pour les courses folles sur les troncs et les hautes voltiges sur les branches : ses griffes acérées lui permettent de s'accrocher aux écorces. Ses déplacements sont rapides et saccadés le long des branches et des troncs d'arbres dont il descend la tête en bas, les pattes écartées, le postérieur et la queue tendus en arrière. Lorsqu'il s'élance d'arbre en arbre, il peut faire des bonds de plus de 5 m, la queue suivant le mouvement de son corps jouant ainsi parfaitement son rôle de balancier, de gouvernail et de parachute à la réception.

Il se meut également avec aisance dans l'eau, nageant à la perfection.

La plus grande partie de la journée est consacrée à la recherche de sa nourriture. Il mange beaucoup de glands - en dispersant d'ailleurs plus qu'il n'en consomme - contribuant ainsi à la reproduction de ces graines lourdes. Il dévore toutes sortes d'autres graines : faînes de hêtres, graines de charmes, châtaignes, noisettes, noix et, surtout dans nos régions, les graines renfermées dans les cônes de résineux : pin d'Alèp, pin pignon, pin sylvestre, épicéa... Il ne dédaigne pas non plus les bourgeons, les rameaux jeunes et les pousses d'arbres. Son attitude est caractéristique tandis qu'il épluche sa prise, la retournant rapidement entre ses petites pattes antérieures, la queue ramenée élégamment au-dessus de sa tête.

Son régime alimentaire peut également se composer d'oeufs, d'oisillons, (car il pille volontiers les nids), d'insectes, de certains champignons.

Il n'hiberne pas, mais en automne commence ses provisions pour l'hiver. Il se constitue de nombreuses réserves qu'il cache soigneusement, souvent dans des trous creusés à même le sol ; là sont entreposés glands, noisettes, graines et insectes. Ces cachettes, dont il oublie fréquemment l'existence ou l'emplacement, répondent peut-être plus à un instinct de dissimulation qu'à un comportement prévoyant, mais toujours est-il qu'elles aussi contribuent à la régénération des espèces (chêne, hêtre, noyer, noisetier) dont les graines trop lourdes ne pourraient être disséminées par le vent ou tout autre moyen de propagation naturel.

Le nid de l'écureuil - ou "hotte" - est une grosse boule constituée à partir de tiges, de feuilles entrelacées et de lanières d'écorces, tapissée à l'intérieur de mousses et de poils et couverte d'un toit de brindilles et de chaumes. L'entrée principale en est placée vers le bas, généralement en direction du levant. Ces nids ont des fonctions spécifiques, certains servant au repos, d'autres au stockage alimentaire, d'autres enfin à la femelle qui y met bas.

La saison des amours se situe au début du printemps. Chaque femelle est courtisée par une dizaine de mâles, plus parfois ! La gestation dure de 4 à 5 semaines ; puis naissent 3 ou 4 petits, nus, pesant de 8 à 12 g et qui n'ouvriront les yeux qu'au bout d'une dizaine de jours. Le mâle est chassé par la femelle dès la naissance, une deuxième nichée pouvant cependant avoir lieu en été, moins abondante.

Après une période d'allaitement, les premières excursions hors du nid sont entreprises par les bébés vers le 40ème jour. Leur indépendance ne sera totale qu'au bout de deux bons mois. Ils s'exposent alors à leurs principaux prédateurs, en tête desquels la martre arboricole, aussi agile qu'eux dans les arbres.

La popularité dont jouit cet animal gracieux n'a pas empêché souvent son massacre gratuit au point qu'il devient, hélas, assez rare. C'est bien dommage.

Marie-Claire Laurent

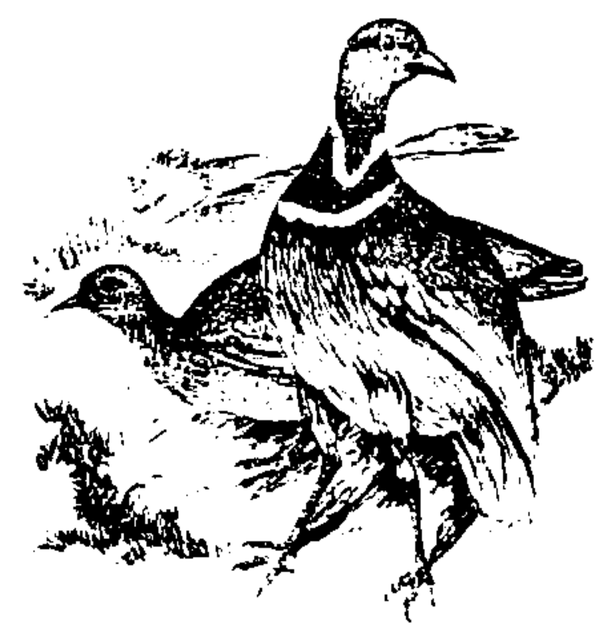

LE FAISAN

Il est originaire de Chine, du Japon ou de Formose. Introduit il y a à peine un siècle en Hollande puis en Angleterre, le faisan tel que nous le connaissons aujourd'hui, appartient à une vaste famille qui comprend 16 groupes, 49 espèces et 124 sous-espèces, mais les innombrables et inévitables croisements ont quasiment rendu impossible l'identification de ses origines. Il n'en demeure pas moins qu'il est un oiseau superbe, farouche, rustique et prolifique.

Le faisan est un oiseau communément répandu maintenant dans notre pays, et s'il n'a pas le statut ou le respect qu'il mérite, celà est dû aux multiples façons dont il est élevé (la qualité est très différente, d'un élevage à l'autre, en fonction de l'espace ou de la nourriture) et de la quantité répandue dans la nature pour les besoins de compensation. Il n'en demeure pas moins un oiseau au plumage merveilleusement coloré et très recherché.

Présence : comme tous les mâles de son espèce, il manifeste sa présence et ses sentiments par des battements et des frémissements d'ailes sonores accompagnés de cris gutturaux qui s'entendent de très loin. Comme tous les gros oiseaux au plumage coloré, les parades "amoureuses" sont très spectaculaires (dès le mois de décembre, les coqs délimitent leur territoire dans lequel on sait que l'effet de bordure joue un rôle important). Puis entre eux ils se livrent à des combats féroces, becs et pattes (munies d'ergots redoutables) en avant ; quant à sa parade elle-même, il incline presque verticalement le torse cou tendu, il étale ses ailes et sa queue, le tout accompagné du déploiement des coroncules facéalées et de la huppe avec mouvements du corps (il fait "le beau"). À cet instant le coq faisan est irritable et agressif, et il n'est pas rare de voir un faisan charger... littéralement, un chien ou même une personne (il perd en cette occasion toute notion de prudence et de protection).

Fiche technique : plumage du coq très coloré du blanc au noir où toutes les couleurs et nuances sont représentées. La poule très discrète de couleur fauve ocre tachetée de noir, couleur plus claire sous la poitrine.

FORET ANIMALE

LA TORTUE DES MAURES
TORTUE D'HERMANN : PROTECTION URGENTE

Qui, se promenant dans la forêt dévastée par l'incendie n'a pas rencontré, hélas ! la carapace brûlée d'une tortue victime du sinistre fléau ?

Familier de nos collines, traversant librement nos jardins, totalement inoffensif, ce petit reptile vertébré de la famille Testudinés, dont les premières formes remontent à 280 millions d'années, a pour principal prédateur l'homme et ses incendies.

D'abord amphibien, surpeuplant les marais, c'est sur la terre ferme qu'échoue la tortue, attirée par des ressources abondantes et fuyant les prédateurs aquatiques. Les premiers oeufs à coquille (étape importante pour la protection de l'embryon) apparurent dès que ces animaux quittèrent le milieu aquatique il y a environ 200 millions d'années.

Leur anatomie de vertébrés, protégée d'une boîte très résistante explique le succès de leur évolution alors que beaucoup de reptiles ont disparu voilà 65 millions d'années suite à des bouleversements climatiques et géologiques.

D'abord carnivore, la tortue est essentiellement herbivore, ce qui se traduit par la perte des dents au profit d'un bec corné et coupant. La tortue vit une existence tranquille sous son abri portatif, boîte de plaques cornées reliées entre elles par une sorte de pont osseux. Sa respiration s'effectue grâce à la contraction et au relâchement des viscères car même si elle vit à l'ombre, dans les endroits humides, la tortue est un animal subaquatique et à besoin de l'air libre pour respirer.

L'hiver, elle se réfugie sous la terre en hibernation de fin octobre à mars-avril.

La tortue, bien qu'essentiellement herbivore ne dédaigne pas manger des insectes et autres invertébrés, ou grignoter des restes de petits mammifères en décomposition. C'est donc un animal utile.

La tortue d'Hermann est répartie en Europe méridionale (Est de l'Espagne, Baléares, Corse, Sud de la France, centre et Sud de l'Italie), préférant les zones côtières et subcôtières, maquis et garrigues, forêts de chênes, lisières de cultures et d'oliveraies.

Elle mesure en moyenne de 13 à 20 cm (jusqu'à 30 cm pour les femelles).

Les accouplements ont lieu de fin mai à fin juin. La fécondation est interne et les mâles possèdent un sexe très dilatable. Les accouplements surviennent au terme d'un rituel et de préliminaires : la parade. Une fois sa partenaire trouvée, le mâle mord à plusieurs reprises le cou, les pattes, se jette contre la carapace pour s'accoupler. Au cours de ces différentes phases, le mâle émet des râles, des grognements, des sifflements...

Enfin, dès la mi-juillet, la femelle creuse son nid (trou de 8 cm de profondeur) pour y pondre de 4 à 12 oeufs. L'incubation est de 60 à 90 jours. Les nouveaux nés pèsent de 6 à 8 grammes.

Dans la nature, sa longévité moyenne est de 30 à 35 ans.

Quel avenir pour la tortue d'Hermann ?

L'homme et l'animal cohabitent mal. Le feu, la maladie, l'urbanisation, l'automobile sont autant d'éléments menaçant l'espèce. Dès qu'une plaie est ouverte dans la carapace ou une partie du corps (écrasement par automobile, morsure de chien, déchirure par tondeuses...) les parasites s'introduisent dans le corps entrainant la mort. Mais c'est par centaines voire par milliers que les grands incendies les détruisent.

Heureusement, il y a maintenant des projets et des lois de protection (telle l'annexe II de la CITES - CC1 pour la C.E.E.). Des chercheurs de tous pays s'emploient à définir les trajets et les effectifs des tortues dont le sort est désormais entre nos mains.

Quelques recommandations !

• Si vous avez la chance de croiser un de ces petits animaux, admirez-le mais *laissez-le dans son milieu.* Ne lui créez pas de problèmes supplémentaires.

• Par contre, si vous trouvez une de ces bestioles en mauvais état, menez-la à Gonfaron au *Village des Tortues*, où se trouve un centre de soins, de réparation et d'observation des tortues des Maures.

• Allez visitez le Village des Tortues. C'est le meilleur moyen de prendre conscience. Il y a là 5 à 700 tortues hébergées avant d'être relâchées dans les Maures. Vos enfants seront émerveillés devant l'écloserie et la nurserie.

• En France, la tortue des Maures est activement protégée pour sauver les dernières populations sauvages et faire respecter les lois.

Le commerce en est interdit. Certains centres sont désormais classés réserves naturelles et zones protégées. La Société d'Observation et de Protection de la tortue des Maures (S.O.P.T.O.M.) basée à Gonfaron se propose de mieux faire connaître les tortues terrestres et aquatiques.

Mais le feu reste leur principal ennemi !

Maire-Claire Laurent

Comportement : il se perche le soir pour dormir (surtout par temps froid et humide, ce qui le protège des prédateurs). Par contre, il se niche dans un endroit frais par temps chaud et sec. Il peut vivre en compagnie (sa famille), souvent en lisière des bois ; il aime crier et chanter le matin et le soir. En vol, il peut atteindre 60 km à l'heure et effectuer des vols de plus d'1 km.. Les poules faisanes sont beaucoup plus discrètes et utilisent à fond l'art du camouflage par leur couleur.

Reproduction : dès le mois de décembre, le coq délimite son territoire ; l'accouplement à lieu en février/mars. Des parades nuptiales ont lieu en fonction du nombre de coqs (et de leur rang dans la hiérarchie) ; de même, la polygamie est fonction du nombre de poules. Ils ne vivent pas en couple, et ce sont les poules qui vont à la recherche du coq (qui, une fois son harem consitué, devient très bavard, et signale sa présence). La mortalité est très nombreuse en milieu naturel, les premiers jours de la naissance. Une couvée "de remplacement" peut se produire jusqu'à fin août.

Alimentation : Les faisans se nourrissent de graines de toutes sortes, maïs, blé, même glands font partie de leur menu, y compris petits invertébrés, insectes (et les oeufs de fourmis, qui donnent aux faisandeaux les vitamines indispensables à leur croissance, sont très recherchées).

Repeuplement : il est très facile de repeupler en faisans, avec de bons résultats (terrain adapté, eau, nourriture sont indispensables). Les faisandeaux restent avec leur mère (très dévouée). A 4 mois, ils prennent leur plumage d'adulte et sont alors dits "maillés".

Chasse : il est très agréable de chasser le faisan au chien d'arrêt. Piéteur invétéré, le faisan a le don d'énerver les meilleurs chiens, et si le tir de l'oiseau est la conclusion de la recherche, avant d'en arriver là, de très longues heures sont quelquefois nécessaires, et pas toujours avec la meilleure conclusion. Étant donné les difficultés pour réimplanter la perdrix (pour de très nombreuses raisons, nous en parlerons lors d'un prochain article) beaucoup de sociétés de chasse ont choisis de ne relâcher que les faisans de tir. A Lorgues, ce n'est pas notre politique, même si nous devons le faire quelquefois afin d'alimenter le territoire (notamment lors de passage d'une maladie qui terrasse tout le cheptel de lapins).

Nicolas Iacobacci, président des Chasseurs lorguais.

DEUX PARASITES

Si indirectement l'homme, par ses actions industrielles, par ses imprévoyances et ses imprudences (incendies), reste un grand prédateur de la forêt, celle-ci est victime à des échelles continentales de parasites végétaux sous formes de champignons (l'Orme a complètement disparu d'Europe) et de parasites animaux multipliés dans notre région par la douceur du climat en hiver. Nous avons retenu ici deux prédateurs que chacun peut voir et dont on peut mesurer les effets.

La cochenille du pin maritime.

Les chenilles ne sont pas les seules responsables des dangers qui guettent nos pins. Aux alentours de 1956, un autre nuisible s'est introduit dans nos forêts : une cochenille (Matsucocus feytaudi), petit insecte piqueur responsable du dépérissement des pins maritimes. Elles prolifèrent à un rythme accéléré car elles pondent de très nombreux oeufs (300 environ par ponte). Elles vivent dans les fissures de l'écorce du pin et leur piqûre dans l'aubier provoque des lésions, des toxines et permettent l'introduction d'autres parasites. On reconnaît leur présence grâce à l'exsudation de résine sur les troncs et au jaunissement des aiguilles. A cause d'elles, plus de 120 000 ha de pins maritimes ont été détruits dans les Maures et l'Estérel.

Certains traitements chimiques sont efficaces mais trop chers pour traiter une forêt entière. On étudie la possibilité de lutte biologique : l'introduction d'une punaise américaine mangeuse de cochenilles.

Si nous n'avons pas encore la possibilité de nous débarrasser de la cochenille, il est plus facile d'éliminer la chenille processionnaire pour protéger le pin d'Alep ainsi que les pins Sylvestre dans le haut-Var et la haute-Provence.

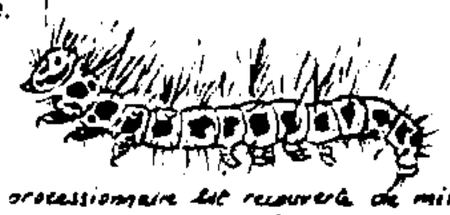

La chenille processionnaire est recouverte de milliers de longs poils glandulaires se détachant facilement et se répandant dans l'atmosphère, provoquant irritations et allergies.

La chenille processionnaire.

Tout le monde connaît et aime les papillons. Ils sont si jolis et gracieux avec leurs couleurs vives quand leur premier vol annonce le retour des beaux jours. Pourtant, quelques semaines plus tôt, ils étaient beaucoup moins beaux et il y a de fortes chances pour qu'en les croisant à l'état de chenilles rampantes, vous ayiez eu envie de les écraser.

Et parfois, vous auriez eu raison. En effet, pour devenir papillon au printemps, la chenille doit manger, manger sans cesse afin de grandir pour devenir une nymphe et enfin se métamorphoser en papillon. Et ainsi, cette boulimique peut devenir très dangereuse pour nos arbres.

Dans notre région : la chenille processionnaire du pin (Taumétopéa pytiocampa) est très fréquente dans les zones de garrigues et cause d'énormes degâts aux pins d'Alep ainsi qu'aux autres pins et aux cèdres.

Habitudes de la chenille. On peut reconnaître leur présence grâce à leur nid d'hiver, cocon soyeux fabriqué par leurs glandes séricigènes (glandes salivaires). Celui-ci est situé au sommet de nos pins d'Alep.

Le jour, les chenilles restent au chaud, par centaines, dans ce cocon où elles grandissent par mues successives.

La nuit, elles quittent leur refuge les unes derrière les autres en quête de nourriture que sont les jeunes aiguilles de pin. Les processions peuvent dépasser 10 mètres de long. Les chenilles laissent un ruban de soie pour servir de repère au retour.

Dégâts provoqués Les défoliations provoquées surtout au printemps peuvent faire disparaître de jeunes boisements et se répercuter sur la production de la forêt. On repère les dégâts à la présence du nid et à l'aspect jaune brun des groupes d'aiguilles consommées.

De plus, elles sont recouvertes de poils urticants à cause d'un liquide toxique produit par des glandes de leur peau. Ceux-ci peuvent se détacher du corps et se répandre dans l'atmosphère, provoquant de séneuses brûlures surtout sur les muqueuses de l'oeil des personnes et des animaux et de nombreuses allergies.

Comment s'en débarrasser ? Elles ont des prédateurs naturels :

- des insectes : mouches, abeilles qui se nourrissent de chenilles
- des coucous qui détruisent leur nid.

Mais c'est insuffisant. Chacun, nous pouvons lutter en récoltant les nids et en les détruisant. Il faut couper le rameau de pin et le brûler entièrement en se protégeant les yeux. Dans les exploitations agricoles on peut utiliser la palette biologique en pulvérisant au sol une préparation contenant une bactérie, pendant deux années au moins pour atteindre les chenilles.

Anne-Marie Cretin

FORET-SANTE

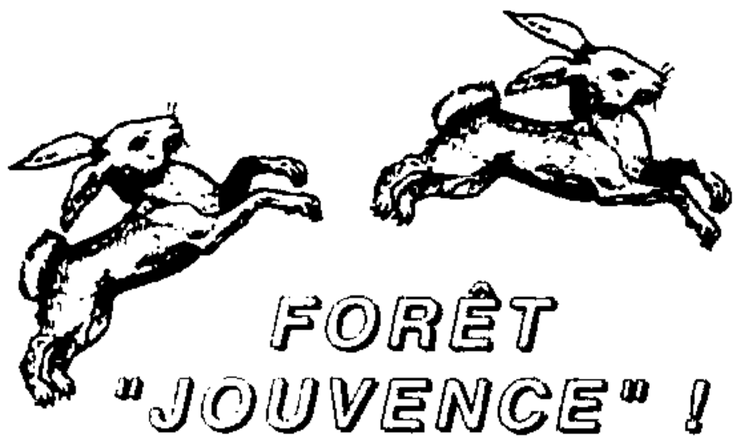

FORÊT "JOUVENCE" !

Au commencement était la forêt, pourrait-on paraphraser..., puisque la géologie en révèle les traces préhistoriques.

La Gaule était couverte de forêts, beaucoup plus abondantes qu'actuellement. On y trouvait refuge, nourriture tant animale que végétale, chauffage, cuisson des aliments, protection contre les bêtes et les humains.

Les conséquences néfastes de l'industrialisation des XIX et XXème siècles ont rappelé le rôle salvateur, peut-être idéalisé, des espaces forestiers.

La pollution urbaine et industrielle, avec ses retombées pathologiques spectaculaires, comme les brouillards mortels de la Meuse (1930) Donora (U.S.A. 1948), a défrayé la chronique et mis en alerte.

Les gaz incriminés sont pour Paris les acides nitritiques, nitreux, sulfuriques, l'hydrogène sulfuré, l'ammoniac, l'oxyde de carbone, mais aussi les poussières, les microbes (4.000.000 de microbes/cc les veilles de fêtes). Tout cela a fait réfléchir sur les erreurs commises.

L'effet salutaire des parcs, des espaces verts, existants à l'étranger, grâce aux architectes urbains (Londres, Berlin) est limité à Paris à seulement deux bois (Boulogne et Vincennes).

Les vents : Mistral, Tramontane agissent par de brusques dénivellations météorologiques (température, pression, humidité, potentiel électrique). Leurs effets néfastes sont atténués par les barrages forestiers. La réalisation des nombreuses autoroutes a permis l'extension du périmètre d'action des vents, par de véritables couloirs. Dans notre région, l'autoroute a ouvert la voie au Mistral vers l'Est.

Comment lutter ? Cet état catastrophique peut être "tamponné" par les moyens naturels existants :

- la forêt, filtre générateur d'oxygène, régulateur des variations thermiques
- l'aménagement dans les villes de parcs et de jardins.

La forêt est également une réserve d'eau. On sait très bien que les pays méditerranéens qui ont trop déforesté ont des résultats négatifs (sécheresse, vent), la région côtière du Languedoc en fait la malheureuse expérience. Le rôle mythique légué par les anciens (3 cyprès près du mas) devrait nous rappeler leur sagesse ; ils savaient gérer l'eau et le sol pourtant ingrat.

La forêt a également un rôle protecteur psychologique rassurant, par sa couleur et protégeant des ardeurs du soleil. Cette couleur verte est le symbole des peuples méditerranéens (arabes, italiens...) symbole également des écologistes.

La forêt nous indique aussi jusqu'où l'on peut vivre. Il y a une limite en haute altitude au-delà de laquelle on ne trouve plus de raison de vivre.

L'air pur de la forêt et la semi-altitude (800 à 1200 m) ont été préconisés dans le traitement des affections pulmonaires, en particulier pour la tuberculose (préventorium, sanatorium). Il faut bien dire que les médications antituberculeuses ont largement supplanté cette thérapeutique qui avait comme double effet d'éloigner les contagieux de leur milieu, de les soustraire aux nuisances et d'assurer un mieux-suivi du traitement. Les asthmatiques tirent profit également de ce changement de climat par soustraction aux allergènes.

Lorgues bénéficie d'un climat particulier dû à sa faible altitude protégé des vents par ses collines boisées. Il n'est que de remarquer les maisons de retraite religieuses qui y ont vu le jour. L'E.D.F. a également implanté un lieu de reclassement climatique dans notre région. Il convient de conserver ce patrimoine naturel. Essayons de justifier l'adage ancien : "*Lorgues où l'on vit vieux et content*".

Colbert avait tenté autrefois de déboiser Saint-Ferréol au profit des constructions navales, et les Lorguais avaient résisté. Seront-ils toujours aussi sages ?

Claude Derambure

PLANTES MÉDICINALES FORESTIÈRES

Même les forêts naturelles et les garrigues n'échappent pas aux calamités occasionnelles, tels les incendies, malheureusement nombreux dans le midi. Les sites endommagés restent alors généralement pendant un certain temps dénudés ; il en va de même des résultats des activités humaines : les clairières, les espaces dégagés après le brûlage des broussailles entraînant le recul d'un certain type de végétation. Malgré cela, la forêt est riche en plantes médicinales réputées

• Le *thym* pousse à l'état sauvage dans la partie occidentale de la région méditerranéenne. Il constitue l'un des composants de la végétation des garrigues. C'est un désinfectant puissant, il possède également des propriétés curatives.

• Il faut citer également le *romarin* ; c'est un arbrisseau toujours vert aux feuilles rigides et linaires, des fleurs bleutées, il a une odeur pénétrante. Il était employé dans l'Antiquité pour ses qualités aromatiques et médicinales.

• La *sariette* est une épice originaire des régions méditerranéennes. Ses tiges contiennent surtout une huile essentielle, le carvacrol, et du cymol. Elles sont astringentes, désinfectantes et stimulantes. On les emploie en cas de troubles intestinaux. Il était interdit de la cultiver dans les monastères car elle passait pour stimuler l'activité sexuelle.

• La *marjolaine* ou *origan* est une plante agréablement parfumée. Elle est originaire du bassin méditerranéen, elle est cultivée depuis toujours. Les Egyptiens et les Grecs connaissaient déjà son usage. Elle est efficace contre les troubles digestifs, car elle stimule la production des sucs gastriques ; les tiges agissent également comme sédatif du système nerveux.

Nos garrigues et nos forêts sont aussi riches en plantes médicinales non aromatiques.

• La modeste *fraise des bois* a des vertus médicinales. Les feuilles ont des effets anti-inflammatoires, et fortifiants pour les convalescents.

• L'*ail des ours* était souvent utilisé dans les soins des troubles digestifs.

• La *camomille* est l'une des plus utiles plantes médicinales. Les organes employés sont les capitules séchés. L'action anti-inflammatoire du chamazulène est largement exploitée dans le traitement des brûlures et dans la composition des pommades cicatrisantes.

• La *sauge officinale* est originaire du pourtour méditerranéen où elle pousse sur les rochers calcaires et les éboulis bien exposés au soleil. C'est une épice bénéfique et une plante médicinale efficace, elle a des effets anti-inflammatoires, anti-bactériens et anti-diarrhéiques, elle améliore aussi le fonctionnement de la vésicule biliaire.

• Les graines du *pin parasol*, appelé également *pignons*, ont des vertus curatives. Avicenne, médecin et philosophe Iranien en l'an 980, fut l'un des savants les plus remarquables de l'Orient. Son "Canon de la médecine" joua un rôle considérable en Europe jusqu'au XVIIème siècle. Avicenne, donc, les recommandait déjà comme un remède purifiant l'organisme. La médecine populaire a recours aujourd'hui encore à la saumure de pignons pour soulager les douleurs provoquées par la goutte, l'arthrite, les maladies des reins et de la vessie.

• Les *aiguilles* sont une source de vitamine C.

Cette liste n'est qu'un petit aperçu des plantes médicinales que l'on trouve dans notre région. Pendant longtemps les remèdes naturels, et surtout les plantes médicinales, furent le principal, voire l'unique recours du médecin, en même temps que la matière première pour la fabrication des remèdes pharmaceutiques. Au début de notre siècle, le développement de la chimie aboutit à la mise en place, dans l'industrie pharmaceutique, d'une production de remèdes chimiothérapiques. Cependant, les plantes médicinales et l'herboristerie ne furent jamais totalement abandonnées.

Christiane Turner

LA SANTÉ DE LA FORÊT

Les arbres sont vivants. Ils naissent, grandissent, vieillissent et meurent. Au cours de leur vie il peuvent être malades, affaiblis, et même dépérir pour diverses causes, dont les principales sont : les parasites, la sécheresse, la pollution, les incendies, les interventions humaines.

• *Les parasites.* Les insectes peuvent détériorer l'arbre par leur mode de vie : certains mangent le feuillage et les bourgeons (1), d'autres creusent des galeries entre l'écorce et l'aubier, ou mangent le bois, ou absorbent la sève, et injectent en même temps des toxines.

D'autres organismes se développent sur les arbres : ce sont les bactéries, les virus, et souvent des champignons qui envahissent les cellules végétales. Tous ces parasites sont souvent peu dangereux, sauf s'ils sont présents en grande quantité, ou si l'arbre a une faible résistance du fait de sa jeunesse ou de sa mauvaise santé.

• *La sècheresse.* Malgré l'adaptation des végétaux au milieu méditerranéen, les fortes sécheresses affaiblissent les arbres, feuillus tout comme résineux. Ils sont alors plus sensibles aux pullulation d'insectes, ainsi qu'à certains champignons.

• *La pollution.* Si les polluants atmosphériques ont provoqués de nombreux dégâts en Europe centrale, notre région Sud-Est a été relativement épargnée.

A part les forêts proches d'une source polluante (usines, grandes villes), les observations faites régulièrement dans notre région n'indiquent pas de contamination. Toutefois la surveillance reste indispensable, notamment compte tenu de l'extension rapide du dépérissement de certaines forêts européennes.

• *Les incendies.* Après un incendie la situation est grave, mais pas irréparable, car la forêt peut se rétablir après plusieurs années de cicatrisation. Cependant si plusieurs incendies se succèdent aux mêmes endroits, le temps de cicatrisation devient de plus en plus long, et la forêt qui repousse est chaque fois plus dégradée, avec d'autant moins de chances de reconstituer un jour la forêt initiale.

Les interventions humaines. La forte fréquentation humaine entraîne diverses dégradations : érosion des chemins, piétinements des jeunes pousses, cueillette excessive, extension des ordures, etc..

Mais la sylviculture intensive d'une seule essence forestière risque, en cas d'attaque par un parasite spécifique de cette essence (2), de prendre des proportions importantes au niveau du massif. Il faut donc porter une attention particulière aux peuplements monospécifiques.

Un réseau d'observation du dépérissement des forêts et de la pollution atmosphérique est réparti sur toute l'Europe.

Dans le Midi français il y a des placettes d'observations permanentes où sont comptabilisés sur une zone significative, les arbres qui présentent des signes de maladie. L'évolution est suivie arbre par arbre, année par année.

La situation dans la région méditerranéenne française est stable et le nombre d'arbres très endommagés reste faible (2,7%).

(1) Telle la célèbre et redoutable chenille processionnaire du pin (cf. notre article).
(2) Ainsi le matsucoccus feytaudis sur le pin maritime dans les Maures.

V.A.L.

LA LUTTE AVANT LE FEU

Il est maintenant clair qu'un incendie de forêt représente un triple désastre.

Ecologiquement, par la disparition de la végétation aérienne, la mort de nombreux arbres, la destruction d'une part importante de la faune, et l'altération souvent définitive de la couverture végétale.

Economiquement, par la perte de valeur du bois sur pied, la disparition des petits produits des bois, les nombreuses dépenses pour limiter l'érosion des sols et reconstituer les forêts disparues.

Socialement, par la perte d'un patrimoine naturel et culturel, la disparition d'un espace ludique habituel, et une désaffection de la fréquentation des sites par les habitants, les promeneurs, et les touristes.

D'où la mobilisation qui s'est faite progressivement ces dernières années, et qui est un peu symbolisée par un sigle qui vous est maintenant familier : D.F.C.I., qui signifie Défense de la Forêt Contre l'Incendie.

La première fonction de ce dispositif est l'*évaluation des risques*. Cette évaluation porte d'abord sur le terrain, son orientation, sa position par rapport aux vents dominants, son relief, et.... l'équipement dont il dispose. Le second paramètre d'évaluation concerne la climatologie (température, vitesse du vent, hygrométrie) et les prévisions météorologiques. Enfin le troisième facteur se situe dans les végétaux locaux, selon leur inflammabilité, leur combustibilité et leur puissance de radiation en chaleur, et selon leur type de peuplement.

Chaque matin, pendant l'été, on estime le risque journalier et on détermine la quantité de moyens de surveillance et d'intervention à mettre en place. Ainsi un vent dépassant 40 Km/ heure déclanche le plan A.L.A.R.M.E. (Alerte Liée Aux Riques Météorologiques Exceptionnels) et entraîne la mobilisation d'importants dispositifs.

La dénomination D.F.C.I. couvre l'ensemble des mécanismes qui limiteront la propagation et l'extension d'un feu. On y a rassemblé plusieurs fonctions, qui correspondent à des objectifs précis, et entraînent la mise en place de structures variées.

La première fonction est celle de *surveillance*. Ses objectifs sont la détection et la localisation. D'où la mise en palace de vigies, de points d'observation, de relais radios.

La seconde tâche concerne l'*aménagement des infrastructures*. Il s'agit de faciliter la défense de la forêt, de favoriser le fonctionnement des combattants du feu. D'où la création de pistes, de points d'eau, de barrières, de panneaux d'information.

La troisième attribution est relative aux *aménagements sylvicoles*. Elle vise à rendre la forêt moins combustible en limitant l'embroussaillement, en améliorant les essences, en favorisant les peuplements plus résistants au feu. Il s'agit là des zones débroussaillées (bandes anti-mégot), des coupures forestières (pare-feu), des secteurs de replantation.

Tous ces équipements sont répartis de façon à constituer un réseau couvrant le massif forestier et protégeant au maximum les zones à risques.

Beaucoup de ces équipements sont créés et entretenus dans le cadre d'un plan d'aménagement intercommunal permettant une meilleure cohérence et une organisation plus efficace pour un même massif forestier.

C'est donc dans un P.I.D.A.F. (Programme Intercommunal de Débroussaillement et d'Aménagement Forestier), que se rassemblent et s'analyent toutes les données concernant un massif particulier pour prévoir les aménagements nécessaires à sa protection.

Les avantages d'un tel plan sont les suivants :

- c'est un travail d'équipe qui tient compte de tous les acteurs forestiers (propriétaires, communes, forestiers, pompiers, chasseurs, etc.).
- C'est une unité d'efforts et de moyens de toutes les communes concernées par un même massif, pour un aménagement en commun de leurs forêts.
- Les travaux d'aménagement sont planifiés et coordonnés, il se complètent, dans l'espace et dans le temps, pour une efficacité maximale.

A côté et autour des réalisations spécifiques évoquées ci-dessus prennent place des interventions complémentaires concernant : les tracés de pâturage, la promotion des chênes truffiers, l'importation de lamas, les équipements touristiques d'accueil, etc..

Et si, malgré tous ces efforts, un incendie se déclare, le relais est passé aux soldats du feu : pompiers, protection civile... avec la préoccupation de débusquer le point défaillant du dispositif afin de le réformer au plus vite.

L'adjoint au maire, délégué à la forêt

VIVE LA FORET !

APPRENDRE À VIVRE AVEC ET DANS LA FORÊT

"Les forêts précèdent les hommes, les déserts les suivent". Chateaubriand.

Environ 35 000 ha de forêt brûlent chaque année en France. Le risque d'incendie est 6 fois plus élevé dans le Var qu'en France. Dans ce département, il est 1,5 fois plus élevé qu'en moyenne méditerranéenne.

Depuis le XVIIIème siècle, la nature de la forêt varoise a changé. Jusqu'à cette période, la chênaie dominait. Le développement foudroyant du pin fut et reste la cause principale des incendies.

Aujourd'hui.

- les résineux dominent le tapis continu et très inflammable des maquis et garrigues
- les longs étés secs et chauds sont souvent accompagnés de tempêtes de mistral
- les difficultés de pénétration des collines retardent l'arrivée des secours
- les pratiques agricoles traditionnelles, les dépôts d'ordures et la fréquentation touristique sont souvent à l'origine des mises à feu.

Il est rare que l'incendie se déclare naturellement. Il est généralement le fait de l'homme.50% seulement des causes sont connues et parmi celles-ci 60% sont dûes à des imprudences et à la méconnaissance du danger. Poussé par le vent, l'incendie se développe de proche en proche sur une ligne frontale ou par projection de cônes, d'écorces enflammées, allument de nouveaux foyers en avant, parfois très lointains. La vitesse de propagation peut atteindre 15 km/heure.

Les incendies gigantesques ne datent pas d'hier !

1741 : des milliers de pins et de chênes lièges dévorés aux Arcs ; 1760 : Draguignan ; 1767 : Fréjus.

Les feux ne s'arrêtent que par manque de combustible. Les grands incendies varois sont significatifs :

1918 : 24.000 ha détruits. 1919 : 45.000 ha (pendant la guerre, sans doute manquait-on d'hommes pour éteindre). 1923 : 22.500 ha. 1927 : 25.000 ha. 1934 : 22.000 ha. 1936 : 15.000 ha. 1942 : 29.000 ha. 1943 : 68.500 ha (même remarque). 1950 : 23.500 ha. 1962 : 17.000 ha.

Si l'on regarde les grands massifs forestiers du Var, nous voyons que les incendies y ont été totalement destructeurs et y ont favorisé le reboisement en pins.

• Forêt domaniale des Maures : 8.010 ha. La forêt primitive était constituée de chênes-liège et chênes verts. L'homme et les incendies - 1845, 1864, 1934 - ont favorisé le pin maritime...

• Forêt domaniale de l'Estérel : 6.091 ha. La forêt primitive était constituée de chênes-liège et chênes verts. Sous l'accumulation de sinistres (1838, 1918, 1943, 1964), la forêt a été entièrement parcourue par le feu. Après l'attaque de la cochenille, le pin y a totalement disparu ne laissant qu'un maquis recélant quelques chênes lièges et quelques pins.

• Forêt domaniale de Morières-Montrieux : 2.218 ha. Forêt primitive de chênes verts et pubescents qui évoluera peu malgré les grands incendies de 1838, 1913, 1933, 1943.

• Forêt domaniale de la Sainte-Baume : 1.965 ha ; située essentiellement en versant Nord, cette forêt constitue une relique rare d'une hêtraie qui se maintiendra dans un climat qui n'est pas le sien grâce à l'ambiance d'ombre, de fraîcheur et d'humidité procurée par l'exposition Nord. Seule grande forêt échappant au feu.

D'autres chroniqueurs éclairés dont L. Henseling auteur de "Zig-Zag dans le Var", qui parcourut le département de 1929 à 1937, font état de gigantesques incendies. Henseling signale qu'en 1925, un incendie (2 morts) détruisit tout le massif au nord de Sainte-Maxime et qu'en 1927, les 2/3 du massif du Mai (Cap Sicié) furent complètement ravagés. Nous en voyons encore les traces.

Mais la Provence a aussi vécu de ses incendies provoqués.

En effet... Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'au XVIIIème siècle, il y a nécessité de tout produire sur place. Routes et chemins sont peu praticables. Les transports en conséquence sont lents et chers. Il y a les barrières d'octroi et l'égoïsme des Provinces... Autant de raisons qui ne peuvent compenser un développement plus rapide que celui des cultures. D'où une transformation du paysage sylvicole.

La forêt va fournir les terres agricoles. Pour rester au chapitre du feu, nous énumèrerons trois techniques de défrichage :

• Les taillades : abattis de bois en taillis que l'on brûle sur place. La cendre sert d'engrais mais les incendies ne s'arrêtent pas toujours et sont difficiles à maîtriser. Punies d'amendes sévères.

• Les essarts : la combustion des résidus de coupe ne se fait pas à l'air libre mais dans des tranchées que l'on recouvre de terre (fourneaux) au stade de braise.

(suite page 14)

DEFENSE LORGUAISE

Le corps de Sapeurs-pompiers de Lorgues a réputation d'être l'un des plus efficients du département. Commandé par deux professionnels, il compte 15 véhicules, autos et motos, adaptés à la défense contre les feux urbains et forestiers, dont une ambulance (V.S.A.B.).

En saison d'été du 25 juin au 25 septembre, il est mobilisé comme suit :

- patrouilles journalières de 4 hommes et leurs véhicules
- permanence de 14 personnes en caserne
- astreinte de nuit de 10 personnes.

De plus, 17 saisonniers venus de toute la France, logent en caserne et sont pris en charge par la commune.

Contacts : 94.73.91.91 ou 18.

Lieutenant Jean-Michel Somego

VIVE LA FORET !

apprendre à vivre avec et dans la forêt (suite)

• L'écobuage : le sol (garrigue ou maquis) chargé de végétation est gratté et enflammé à feu courant.

Dans tous les cas, si le sol est enrichi par les cendres (potasse) et reverdi (pâture) ou fertilisé par les cultures, le feu ne se circonscrit pas nécessairement au périmètre voulu. Encore aujourd'hui, des brûlages de ronciers ici ou en proche montagne - les ronces envahissent les herbages non broutés ou coupés - se propagent aux forêts proches. Les incendies en Corse ne sont-ils pas attribués par les médias - ou la légende - aux bergers soucieux de maintenir de vertes pâtures pour les troupeaux d'ovins ou de bovins ?

Les incendies ne sont plus une nécessité, et pourtant...

Depuis la moitié du XIXème siècle, les techniques de cultures ont évolué. Aux cultures extensives dues au faible rendement ont succédé les cultures expansives à rendement plus élevé, grâce notamment aux outils plus perfectionnés et aux engrais. Il y a donc moins nécessité de recourir aux anciennes techniques de défrichage par le feu.

En contrepartie hélas, les surfaces cultivées vont diminuer ou se spécialiser sous l'impulsion moderniste de l'Etat (routes, prix des céréales plus cohérent, unification des Provinces...).

Et comme nous l'avons vu, le pin va envahir - coloniser - *tous les espaces devenus incultes*. Dès lors le feu trouvera de quoi vivre et s'épanouir sous l'impulsion du conservatisme agricole, des imprudences, de la méconnaissance des risques, puis du tourisme. La moindre faute, la moindre étincelle - allumette... - est une menace transformée en catastrophe lorsque souffle le mistral et que sévit la sécheresse.

Il faut des moyens pour combattre le feu !

La lutte contre le feu est une action complexe faisant intervenir des moyens divers répartis en trois groupes :

• prévention destinée à éliminer les causes d'incendies
• prévision ayant pour but la mise en défense de la forêt
• intervention directe des secours jusqu'à extinction complète du sinistre.

La prévention.

• Le code forestier précise les conditions d'incinération sur pied du pâturage ainsi que les distances d'éloignement des forêts (200 m)
• arrêtés préfectoraux
• surveillance accentuée en été par patrouilles motorisées
• sanctions, peines d'amendes voire de prison
• implantation de panneaux...

Mise en défense de la forêt.

• gestion de la sylviculture : les couverts épais dépourvus de sous-bois ne brûlent pratiquement pas
• débroussaillage et élimination des jeunes résineux
• gestion des peuplements dans une bande de 50 m au bord des routes
• cloisonnement des massifs forestiers et défrichement de pare-feux
• ouverture de D.F.C.I. et de voies d'accès secondaires
• implantation de réserves d'eau (citernes-impluviums) et de retenues d'eau étagées sur le lit d'un ruisseau ou d'une rivière (exemple : Florièye).
• *Mais surtout*... En laissant subsister des zones de cultures (plantations d'oliviers, vignes, truffiers, cultures fourragères ou céréalières), emblavures pour le gibier
• doter chaque massif forestier d'un plan de gestion en fonction du taux de croissance sans nuire à l'esthétique et en conservant un manteau permanent de feuillus
• maintenir une politique pastorale notamment par la réintroduction du mouton.
• *Enfin, intervention directe des secours : en ce qui concerne Lorgues, voir notre article spécifique.*

Quelques formules sages donnent à réfléchir. "Prendre conscience" n'est qu'une formule creuse. Aujourd'hui, il faut "prendre conscience" pour tout ! Il semble plus utile de savoir ce qu'est la forêt et un arbre. C'est un peu comme des commandements.

• Il faut longtemps pour faire un arbre. En 1660, Colbert plantait à Troncet (près de Montluçon) les chênes de la marine de l'an 2.000 !

• La forêt ne pousse pas toute seule. L'homme doit lui prodiguer des soins constants bien que discrets.

• La forêt se dégrade vite, en quelques instants par l'incendie. Il lui faudra 20, 30 ans pour se reconstituer et à grand prix.

• De nombreux philosophes et hommes de lettres y ont réfléchi :

"*Il y a plus dans la forêt que dans les livres*" (saint Bernard, 1090-1153).

"*L'une des rares chances de salut de notre civilisation est entre les mains des forestiers*" (Philippe Saint-Marc).

"*La forêt est la plus grande usine chimique du monde et la seule qui serve l'environnement*" (Congrès à Flins-Grisons en Suisse, 1972).

"*Sauver l'arbre et la forêt, ce n'est pas seulement aménager l'espace, c'est d'une certaine manière conquérir le temps*" (F. Mitterrand).

"*Au plus profond des bois la patrie a son coeur. Un peuple sans forêt est un peuple qui meurt*" (André Theuriet).

"*Avec un arbre on peut faire un million d'allumettes, mais il suffit d'une allumette pour détruire un millier d'arbres*" (Gunter Schwab).

Espérons que nos décideurs politiques sauront faire preuve d'autant de prosélytisme. L'incendie n'est pas une fatalité !

V.A.L.

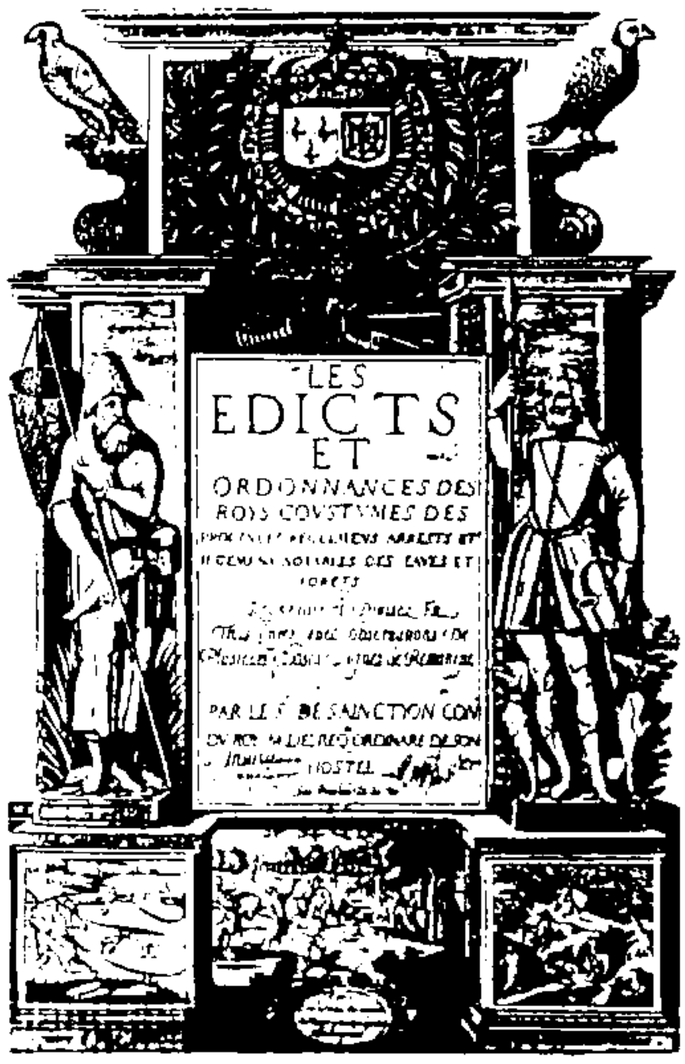

Un des premiers textes de législation forestière de 1669

INTERVENANTS FORESTIERS

Représentants départementaux des structures nationales.

• *Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.).* Dépend des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Sous l'autorité du Préfet, elle applique la règlementation en matière agricole, *forestière* et rurale, incluant la chasse et la protection de l'environnement. Elle programme et met en oeuvre les travaux forestiers et coordonne la surveillance préventive, notamment dans les périmètres de défense contre l'incendie. Elle procède aux enquêtes sur les origines des feux de forêts, ainsi qu'à l'information du public.

• *Office National des Forêts (O.N.F.).* Cet établissement public à caractère industriel et commercial dépend du ministère de l'Agriculture. Il est chargé de la gestion de l'aménagement des forêts publiques, des travaux d'équipement et d'entretien, ainsi que la commercialisation des produits de la forêt. *Il veille à l'observance du régime forestier en forêt soumise (cas de la forêt de Saint-Ferréol à Lorgues).*

• *Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.).* Cet organisme met en place des expériences de recherche appliquée et en assure le suivi jusqu'au compte-rendu. Il possède un département des recherches forestières, une station de sylviculture méditerranéenne, une station de zoologie forestière.

• *Département Santé des Forêts (D.S.F.).* Cette structure dépend de la Direction de l'Espace Rural et de la Forêt, au ministère de l'Agriculture. Il est chargé de la surveillance et du diagnostic des maladies, des problèmes de dépérissement forestier, ainsi que du conseil à l'intervention phytosanitaire. Il a des correspondants départementaux à la D.D.A.F. et à l'O.N.F..

Structures Régionales.

• *Centre Régional de la Propriété Forestière (C.R.P.F.).* Le C.R.P.F. fixe les orientations de la production forestière en forêt privée. Il informe et conseille les propriétaires de forêts privées, et leur fournit un avis sur les plans simples de gestion. Il crée des coopératives de promotion de vente des produits, des coopératives d'utilisation de matériel de débroussaillement.

• *Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (C.E.R.P.A.M.).* Cet organisme conçoit, met au point et diffuse les systèmes d'élevage qui utilisent au mieux les ressources pastorales et sylvo-pastorales.

J.G

INTERVENTIONS DE L'ETAT

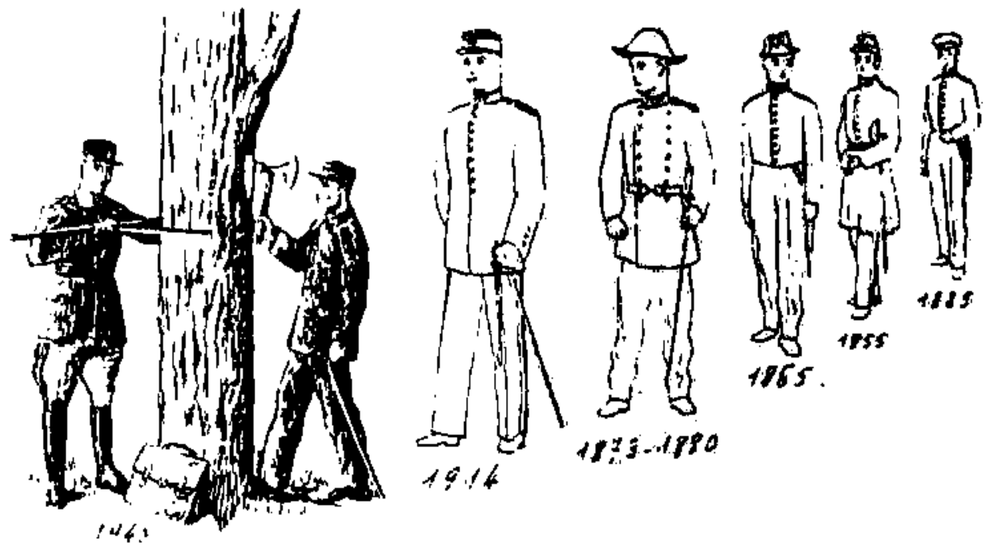

Textes et législation sur la gestion forestière

A la faveur des textes, décrets et lois relatifs à la gestion de la forêt, les pouvoirs royaux, impériaux comme républicains ont attaché une grande importance au rôle de la forêt, tantôt la protégeant, tantôt en règlementant l'usage ou au contraire l'ouvrant largement. Au fil des temps, l'état d'esprit a changé, libéral au début, puis plus restrictif, la forêt étant de plus en plus considérée comme une propriété inaliénable et une partie presque sacrée du patrimoine familial.

La loi salique de Clovis précisait que le propriétaire abandonnait à la jouissance commune tous les arbres qu'il n'avait pas explicitement marqués pour son usage propre.

Vers l'an 1.000, ces textes tombent dans l'oubli et c'est la loi du seigneur qui l'emporte malgré la pérénité des usages. C'est ainsi que l'usage collectif se limite aux défends.

Mais si le droit au bois subsiste tant bien que mal pour ceux qui ne possèdent pas de forêt, celle-ci est interdite aux animaux domestiques pour la première fois en 1244. Par la suite, moutons et chèvres (surtout) en seront bannis comme le rappellent de nombreuses ordonnances : 1515, 1518, 1588, 1775... Tous les animaux durent former un troupeau unique (1557, 1583) et être conduits par un pâtre responsable agrée (1601). Les chemins empruntés par ces troupeaux devaient être désignés, d'où le réseau de carraires de Provence et dans les Cévennes notamment pour la transhumance mais aussi dans les bois.

Ces chemins sont encore visibles de nos jours. A Lorgues en particulier

Les droits d'usage font l'objet de taxes de plus en plus élevées. Il faut l'ordonnance de Colbert en 1669 pour mettre un terme aux abus. En même temps, en regard de la dégradation des forêts où les gros bois d'oeuvre et notamment les bois de marine avaient disparu, Colbert pris l'initiative d'une réforme générale du Code Forestier en 1669 après celle des Eaux et Forêts en 1660.

On trouvera ci-dessous un aperçu des principales interventions de l'Etat dans la règlementation forestière tout en notant qu'il y en eu un bon millier et que les Provinces prirent aussi des mesures spécifiques. La Provence ne fut pas en reste sous l'égide du Parlement d'Aix en particulier pour les mises en Défends (1287, 1601, 1763...) et l'interdiction des chèvres (1515, 1545, 1686).

Mesures émises par le pouvoir central.

1219 : mention des forestiers dans les textes.
XII-XIIIème siècle : publication de coutumes forestières régionales.
1280 : ordonnance de Philippe-le-Hardi.
1318 : institution des officiers des Eaux et Forêts par Philippe V-le-Long.
1515 : ordonnances de François 1er sur les Eaux et Forêts
1552 : mesures favorisant le reboisement.
1558 : obligation du 1/3 en réserve.
1660 : réforme générale des Eaux et Forêts.
1669 : code forestier par Colbert.
1685 : déclaration préalable de coupe pour la haute futaie.
1704 : création d'une chambre des Eaux et Forêts dans chaque Parlement.
1723 : interdiction d'exploiter le taillis avant sa dixième année.
1729 : pâturage prohibé sur les parties incendiées des bois royaux.
1775 : chèvres expulsées des bois, buissons et vignes.
1793 : partage par tête des biens communaux.
1795 : établissement de gardes-champêtre dans les communes.
1802 : répression du pâturage en forêt.
1820 : reconstitution de l'administration forestière.
1824 : création de l'école forestière de Nancy.
1859 : règlementation des défrichements.
1877 : rattachement des forêts au ministère de l'Agriculture.
1912 : création du Comité des Forêts.
1924 : décrets sur les incendies de forêts.
1937 : aide de l'Etat en faveur du reboisement.
1946 : création du Fond Forestier National
1960 : loi sur les parcs nationaux.
1964 : création de l'Office National des Forêts.
1967 : création de zones d'aménagement concerté.
1969 : loi de finances sur les reboisements.
1975 : loi sur le Conservatoire du littoral.
1975 : droit de préemption sur les espaces naturels boisés.

M.C.

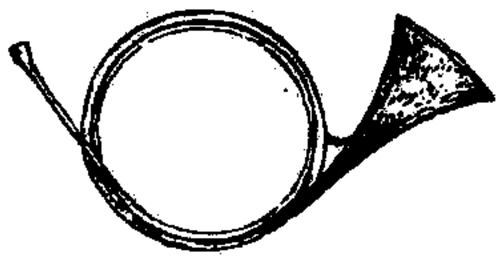

PRÉVENTION INCENDIE

Voici deux types de recommandations originaires de la D.I.R.E.N., et selon que leur auteur est ingénieur du Génie rural et des Eaux et Forêts (colonne de gauche) ou gestionnaire d'organismes territoriaux (colonne de droite). Deux approches pour le même fond des choses : nous rendre mieux responsable de la forêt.

1 - Simples personnes concernées par la forêt.

Le feu ne doit plus être une fatalité.
Si chaleur et soleil créent avec le vent des conditions favorables au feu, celui-ci est mis par l'homme souvent par imprudence. Attention et vigilance peuvent protéger la forêt.

Sensibiliser son entourage, être vigilant, respecter les règlementations montrer l'exemple, adhérer à une association ou pourquoi pas ? en créer une.

2 - Responsables d'associations.

Vous aimez la forêt. Vous souhaitez la protéger. Propriétaires forestiers et pompiers travaillent au même but. Pourquoi ne pas rechercher, favoriser rencontres et contacts pour des actions communes, enrichissantes et efficaces ?

Le mouvement associatif repose sur une démarche librement consentie mais dont la finalité demande à être reprécisée périodiquement au sein du groupe afin que les actions futures puissent trouver leur juste place dans la société et la nature.

3 - Personnes qui habitent au voisinage proche de la forêt.

Habiter en forêt est un privilège, une chance. Cela crée aussi des devoirs. Le débroussaillement de votre propriété (50 mètres autour de la maison) vous protègera d'un feu extérieur et la forêt d'un feu imprudent.

Les zones d'interface sont potentiellement les plus dangereuses tant pour les habitations que pour les formations boisées. Penser à : débroussailler, élaguer, éloigner ou protéger les combustibles, couper les résineux trop proches, planter des feuillus à faible développement, - composter plutôt que de brûler.

4 - Propriétaires de bois, garrigues, maquis.

Vous êtes attachés à votre forêt que vous souhaitez améliorer malgré des soucis plus importants que les revenus. Avez-vous pensé que regroupement, collaboration et organisations professionnelles, (C.R.P.F., D.D.A.F.) peuvent vous aider ?

En zone forestière aménagée, pratiquer des coupes diminuant la biomasse tout en alimentant la filière bois. Maintenir cependant une canopée forestière (1) protectrice des sols, suffisamment régulière.

5 - Maires.

Votre rôle en forêt peut être capital, en créant ou soutenant les C.C.F.F. vous améliorez la surveillance. Par les P.O.S. et les P.I.D.A.F. vous participez à sa protection. Le débroussaillement chez les particuliers dépend souvent de vous.

La D.F.C.I. doit d'abord s'organiser au niveau du massif. Au niveau communal limiter l'extension des interfaces grâce au P.O.S.*, faire appliquer les règlementations adéquates, favoriser les utilisations traditionnelles ou non respectant les milieux et les paysages, ouvrir le débat et informer.

D.I.R.E.N. : direction régionale de l'Environnement
C.R.P.F. : Centre régional de la propriété forestière.
D.D.A.F. : direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt.
C.C.F.F. : comités communaux feux de forêts.
P.O.S. : plan d'occupation des sols.
P.I.D.A.F. : plan intercommunal d'aménagement des forêts.
D.F.C.I. : défense forestière contre l'incendie.
(1) Ensemble des houppiers (branches, brindilles, feuilles) des arbres formant le "couvert forestier"
* Cf. Décret du 23 mars 1992.

Extrait d'Environnement grandeur nature, n°5

MEDECINS : TOUR DE GARDE

Dr BERNARD	11 juin 1995
Dr CAMPI	18 juin 1995
Dr GROUILLER	25 juin 1995
Dr RICHEZ	02 juillet 1995
Dr DECROOCQ	09 juillet 1995
Dr CAMPI	14 juillet 1995
Dr BERNARD	16 juillet 1995
Dr FOUCAULT	23 juillet 1995
Dr GROUILLER	30 juillet 1995
Dr RICHEZ	06 août 1995
Dr DECROOCQ	13 août 1995
Dr CAMPI	15 août 1995
Dr BERNARD	20 août 1995
Dr FOUCAULT	27 août 1995
Dr GROUILLER	03 sept. 1995

SERVICES

MAIRIE	94 73 70 06
POMPIERS	18
CASERNE ALBERT-MATHIEU	94 73 91 91
GENDARMERIE	94 73 70 11 ou le 17
LA POSTE	94 73 73 87
TRESOR PUBLIC	94 73 71 60
JARDIN D'ENFANTS	94 67 62 69
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	94 73 70 44
FOYER-LOGEMENT	94 73 76 06
SYNDICAT D'INITIATIVE	94 73 92 37
AMBULANCES C. A. V.	94 73 24 88
AMBULANCES LORGUAISES	94 73 77 38
TAXI JEAN du TILLEUL	94 73 94 54
TAXI WILLIAM	94 73 95 61
EDF - GDF	94 73 03 13
GARE SNCF (Les Arcs)	94 73 32 94
COOPERATIVE LA LORGUAISE	94 73 70 10
RENSEIGNEMENTS SNCF	94 91 50 50

CHIRURGIENS DENTISTES :

BOITARD M.	94 73 70 03
DOMART F.	94 73 71 64
LION J.F.	94 73 26 00
REMY-BISCHOFF F.	94 73 99 83
ROGUET J.F.	94 73 27 32

MEDECINS :

BROUSSARD J.	93 73 70 30
Cabinet médical de MM. RICHEZ F., GROUILLER G. et BERNARD J.P.	94 73 70 27
CAMPI J.J.	94 73 95 95
DECROOCQ D.	94 73 95 74
FOUCAULT P.	94 73 99 22
DECROOCQ-BERNI M., pédiatre	94 67 63 90
LOYER-DOLGHIN M.C. médecin-psychothérapeute	94 73 95 25

PSYCHOLOGUE :

BARBIER-GICQUEL C.	94 84 34 01

PHARMACIES :

CADENE	94 73 70 31
CHAMPAGNE	94 73 72 97

INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

PEAN, TESSON, WISPELAERE, BRUNET	94 73 90 90
SCHAPPLER M.C.	94 73 70 56

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

LOUIS R.	94 73 95 87

MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

DARDENNE L. et BLONDEL R.	94 73 73 37
PELLETIER B.	94 73 72 32
BERNARD F.	94 67 66 27
RAVEY D.	94 73 94 77
PINSON M.	94 73 97 31

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

PEDICURE MEDICALE :

PINSON M.	94 73 97 31

ORTHOPHONISTES :

GALY I.	94 73 96 72
MRANI-ALAOUI A.	94 73 72 32

VETERINAIRE :

GUIRARD L. et JEAN E.	94 73 96 32

SERVICES

MAIRIE.

Relations avec le public : 94.73.70.06
Services techniques, eau, urbanisme : 94.67.65.90
Centre communal d'action sociale : 94.73.29.55
Animation et affaires culturelles : 94.67.67.62
Finances et personnel : 94.73.70.06

Horaires d'accueil :

Administration générale,
Services techniques, eau, urbanisme :
mardi, mercredi, vendredi : 8h à 12h, 14h à 16h
lundi et jeudi : 8h à 12h.
Finances et personnel :
mardi et vendredi : 8h à 12h
mercredi : 14h à 16h.
Centre communal d'action sociale :
du lundi au vendredi : 9h à 12h.

PERMANENCES DIVERSES.

Centre médico-social :
13, cours de la République,
accueil et orientation
mercredi de 14h30 à 17h.
Fédération du Patronat :
en mairie,
3è mercredi du mois, 14h à 16h.
Consultation des nourrissons :
13, cours de la République,
sur R.V. (94.68.56.97).
C.R.A.M. et C.I.C.A.S. :
en mairie,
1er et 3è lundi du mois,
13h30 à 15h.
A.V.A. :
en mairie,
1er lundi du mois,
13h30 à 15h.
Conciliateur (M. Bargerie) :
en mairie,
2è et 4è mardi du mois,
sur R.V. (94.73.29.55).
Syndicat d'initiative :
place d'Entrechaus,10h à 12h.
Comité d'animation (adjoint au maire) :
permanence : mercredi après-midi,
maison des associations,
94.73.77.04.
Permanence des crématistes :
maison des associations, salle de réunion,
2è mardi du mois, 10 à 11h30
sauf juillet et août.
Bibliothèque :
jardin de la maison des associations,
mercredi et vendredi 15h à 17h,
samedi 10h à 12h
SENDRA-Lorgues :
lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h30 à 11h30
maison des associations, 2è étage,
tél. : 94.67.67.98.

LES MOTS CROISÉS ... "FORESTIERS"

de Jacques... Forestier !

Problème n°21

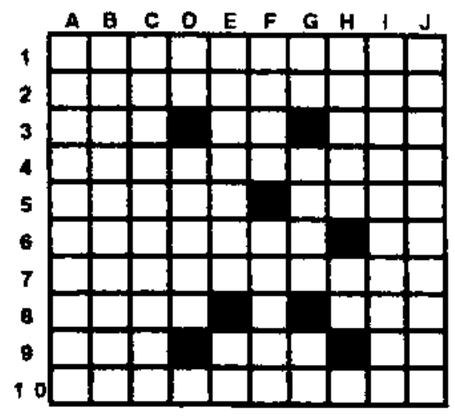

Horizontal.

1. Un pompier doit l'être pour lutter contre un incendie de forêt.
2. Naissance... D'une forêt espagnole ?
3. Hors des limites - Demi-père - Bon à respirer dans la forêt.
4. Les compagnons de Robin des Bois en portaient-ils une ?
5. Valise mal rangée et mal remplie - Désertes, sont souvent couvertes de forêts.
6. Coupais la cime d'un arbre - Sont en forêt.
7. Rassemblerai... du bois mort peut-être.
8. ... VDEL VCII (Pardon ô César) - Bout de futaie
9. Un allemand - Celle de France a de belles forêts - Phon : vagabondèrent.
10. Dans la forêt, celles des animaux sauvages peuvent s'épanouir, même à l'envers.

Vertical.

A. Les règlements de sécurité le sont trop souvent, en forêt notamment.
B. A part quelques palmeraies, les forêts sont rares dans ce pays
C. C'est ainsi que les pompiers combattent les feux de forêt.
D. A découvert le bocage normand en 1944. Comblai de présents.
E. Sautent en lisière des forêts d'Afrique Australe - Personnel.
F. Petit, sur la tête - Mit à l'écart.
G. Allée, sans rien au milieu - Raconte - Sur la Bresle.
H. Attachant à l'envers - A réchauffé les forêts de l'ancienne Egypte.
I. Doit-être connu, pour ne pas se perdre en forêt.
J. Comme ces mots croisés...

Solutions du problème n° 20

Horizontal.	***Vertical.***
1. Scolarisées	A. Studieuses
2. Téléviseur	B. Cene - PTT
3. Université	C. Oligarchie
4. Degingandé	D. Levitation
5. Attisée	E. Avent - Oslo
6. Erra	F. Rirgigs - Et
7. CTOSL - Ur	G. Issas - Lamy
8. Sphis - Acre	H. Seines - Cep
9. Etiolement	I. Eutde - Urne
10. Sténotypes	J. SREE - Prêts

HORAIRES DES CARS

• Lorgues vers Draguignan :
L, Ma, Me, J, V, S (PSC, HE)
7h 25, 13h 20, 17h 45
• Draguignan vers Lorgues :
L, Ma, Me, J, V, S (PSC)
7h, 11h 20, 16h 30
Me (PSC, HE) 7h 20, 12h 15, S (PSC) 12h 15
L, Ma, Me, J, V, S (PSC) 17h 40

• Lorgues vers Les Arcs : 6h 30, 8h, (PSC, H), 17h (PSC, HE)
• Les Arcs vers Lorgues : 7h 20, 10h 35 , 17h 40 (PSC, H)

Arrêt syndicat d'initiative,
sauf mardi matin, arrêt parking des Ferrages.
Cars complémentaires les seuls jours scolaires
PSC : période scolaire
H : hiver - E : été

COLLABORATEURS DU N°26

Michel Chapelain a dirigé cette publication

LA BIBLIOTHEQUE, M. CHAPELAIN, Ch. CODOUL, A.-M. CRETIN, C. DERAMBURE, LA D.I.R.E.N., M.-C. DOLGHIN, S. DUCORNET, E. FOGLIO, J. FORESTIER, J. GAUNEAU, G. HARDOUIN, J. HENRY, V. HUSSENOT, N. IACOBACCI, M.-C. LAURENT, G. MACHET, le maire, L. NARDIN, M. NARINO, J.-P. OLIVIER, J.-P. ROUMEGAS, L. ROUSSEL, B. SALLE, J.-M. SORASSO, J. TORNIOR, C. TURNER, N. VIGNAL ; merci, et en particulier à ceux qui nous ont documenté, dont les poètes, les professeurs, les services forestiers et de l'environnement, Jacques Kraemer (inventaire Mireur), etc. !

Dir. public. : B. MARIANI. Coord. : G. HARDOUIN. Imp. : R. GILBERT, Draguignan. T. : 94.68.17.86